

N° 274

---

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

---

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 mars 2005

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires culturelles (1), à la suite d'une mission effectuée en Russie du 12 au 19 septembre 2004,*

Par M. Jacques VALADE, Mme Marie-Christine BLANDIN, MM. Louis de BROISSIA, Ambroise DUPONT, Jean-Léonce DUPONT, Mme Monique PAPON et M. Ivan RENAR,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : M. Jacques Valade, *président* ; MM. Ambroise Dupont, Jacques Legendre, Serge Lagache, Jean-Léonce Dupont, Ivan Renar, Michel Thiollière, *vice-présidents* ; MM. Alain Dufaut, Philippe Nachbar, Pierre Martin, David Assouline, Jean-Marc Todeschini, *secrétaires* ; M. Jean Besson, Mme Marie-Christine Blandin, MM. Jean-Marie Bockel, Yannick Bodin, Pierre Bordier, Louis de Broissia, Jean-Claude Carle, Jean-Pierre Chauveau, Gérard Collomb, Yves Dauge, Mme Annie David, MM. Christian Demuynek, Denis Detcheverry, Mme Muguette Dini, MM. Louis Duvernois, Jean-Paul Emin, Hubert Falco, Mme Françoise Férat, MM. Bernard Fournier, Hubert Haenel, Jean-François Humbert, Mme Christiane Hummel, MM. Soibahaddine Ibrahim, Pierre Laffitte, Alain Journet, André Labarrère, Philippe Labeyrie, Mme Lucienne Malovry, MM. Jean Louis Masson, Jean-Luc Mélenchon, Mme Colette Melot, M. Jean-Luc Miraux, Mme Catherine Morin-Desailly, M. Bernard Murat, Mme Monique Papon, MM. Jean-François Picheral, Jack Ralite, Philippe Richert, René-Pierre Signé, André Vallet, Marcel Vidal, Jean-François Voguet.

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>I. LA SOCIÉTÉ, LE POUVOIR ET LES MÉDIAS EN RUSSIE, AU LENDEMAIN DU DRAME DE BESLAN</b> .....	6
A. UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE RENFORCEMENT DE LA « VERTICALE DU POUVOIR ».....	6
1. <i>L'organisation du pouvoir dans la Fédération de Russie</i> .....	6
a) L'organisation territoriale de la Fédération de Russie .....	6
b) La réaffirmation de l'autorité du pouvoir central .....	7
2. <i>Les réformes annoncées le 13 septembre 2004 par le Président Poutine</i> .....	8
B. UNE SOCIÉTÉ TRAVERSÉE PAR LES INÉGALITÉS .....	9
C. LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS .....	10
1. <i>L'emprise accrue du Kremlin sur les médias</i> .....	10
2. <i>La couverture de la tragédie de Beslan : une confirmation</i> .....	11
<b>II. LA POLITIQUE CULTURELLE : ENTRE CONSERVATISME ET RENOUVEAU</b> .....	13
A. LA RÉORGANISATION STRUCTURELLE DU PILOTAGE DE LA POLITIQUE CULTURELLE .....	13
B. UN SECTEUR EN PROFONDE ÉVOLUTION .....	15
1. <i>L'héritage d'un réseau culturel dense mais désormais vétuste</i> .....	15
a) L'enseignement artistique : une tradition scolaire russe .....	15
b) Un vaste réseau de diffusion de la culture.....	15
2. <i>Le nouvel essor du secteur du cinéma</i> .....	16
3. <i>Des mutations profondes qui se heurtent au poids des conservatismes</i> .....	17
a) La réforme de la gestion des établissements culturels .....	17
b) La rénovation du statut des artistes .....	18
c) L'émergence encore timide des esthétiques contemporaines .....	19
<b>III. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE : UN FORT POTENTIEL INTELLECTUEL ET SCIENTIFIQUE CONFRONTÉ AUX DÉFIS D'AVENIR</b> .....	21
A. LA LENTE RESTRUCTURATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET UNIVERSITAIRE RUSSE.....	21
1. <i>L'éducation : nouvelle priorité du gouvernement russe, après une période de transition difficile</i> .....	21
2. <i>L'évolution du paysage universitaire russe</i> .....	22
a) Un héritage problématique .....	22
b) La lente mutation du secteur de l'enseignement supérieur .....	23

3. <i>Des réformes controversées</i> .....	25
a) La question de l'instauration d'un « examen national » de fin d'études secondaires .....	25
b) L'intégration de la Russie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur : entre désir d'ouverture et réticences .....	26
(1) Les enjeux de l'adaptation des cursus au modèle « LMD » .....	27
(2) La coopération avec l'Europe : une voie pour la modernisation de l'enseignement supérieur russe.....	28
<b>B. LA RECHERCHE RUSSE : UNE TRADITION D'EXCELLENCE, FACE À DES ENJEUX NOUVEAUX</b> .....	30
1. <i>L'organisation du système de recherche russe</i> .....	30
a) Le niveau gouvernemental : la définition des priorités nationales .....	30
b) L'Académie des Sciences .....	30
c) Les fondations publiques .....	32
2. <i>Les défis nouveaux</i> .....	33
a) Un potentiel de très haut niveau qui a dû s'adapter aux évolutions .....	33
b) Le problème de la « fuite des cerveaux » .....	34
c) Une opportunité : la coopération internationale et européenne.....	35
<b>IV. DES LIENS PRIVILÉGIÉS ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE : UNE COOPÉRATION DYNAMIQUE DANS LES DOMAINES CULTUREL, UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE</b> .....	36
<b>A. LES OUTILS ET RÉSEAUX DE NOTRE COOPÉRATION</b> .....	36
1. <i>La présence française en Russie : les instruments de diffusion de notre langue et de         notre culture</i> .....	36
2. <i>Un préalable nécessaire : intensifier l'apprentissage des langues respectives</i> .....	38
a) L'étiollement de l'enseignement du russe en France .....	38
b) Le recul du français en Russie .....	39
3. <i>La coopération décentralisée : l'exemple du partenariat entre les villes de Novgorod         et de Strasbourg</i> .....	39
<b>B. DES ÉCHANGES CULTURELS INTENSES ET FRUCTUEUX</b> .....	40
1. <i>Une priorité : actualiser l'image de la France</i> .....	41
2. <i>Les partenariats entre établissements culturels</i> .....	41
3. <i>Les célébrations du Tricentenaire de la ville de Saint-Petersbourg en 2003 : un         accélérateur des échanges</i> .....	42
<b>C. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE : LE FRUIT D'UNE LONGUE TRADITION EN VOIE DE RENOUVEAU</b> .....	44
1. <i>Une coopération universitaire dynamique</i> .....	44
a) Des attentes fortes de la part du partenaire russe.....	44
b) La multiplication et la diversification des accords de partenariat entre établissements d'enseignement supérieur.....	45
2. <i>Une priorité : développer la mobilité des étudiants et des chercheurs</i> .....	47
3. <i>Le nouvel essor de la coopération scientifique franco-russe</i> .....	48
<b>ANNEXE I - PROGRAMME DE LA DÉLÉGATION</b> .....	51
<b>ANNEXE II - ARTICLES DE PRESSE SUR L'ART CONTEMPORAIN</b> .....	54

## INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Un an après les célébrations du Tricentenaire de la ville de Saint-Pétersbourg, qui ont été l'occasion de rappeler et de renouer les liens historiques et culturels forts entre nos deux pays, la commission des affaires culturelles a souhaité effectuer, en septembre dernier, un déplacement en Russie.

Au-delà d'une approche générale de la politique culturelle russe, la mission d'information avait pour objet d'étudier le système d'enseignement supérieur et de recherche.

Les nombreux entretiens avec des responsables politiques et des acteurs culturels, universitaires et scientifiques, mais également les visites menées par la délégation, lui ont donné une approche concrète des profondes mutations intervenues ces dix dernières années dans ces différents domaines, ainsi que des réformes, en cours ou à venir, qui les concernent.

La délégation de la commission, qui était conduite par M. Jacques Valade, président, et composée, en outre, de Mme Marie-Christine Blandin, MM. Louis de Broissia, Ambroise Dupont, Jean-Léonce Dupont, Mmes Monique Papon, Danièle Pourtaud et M. Ivan Renar, a séjourné en Russie du 12 au 19 septembre 2004.

Elle s'est rendue non seulement à Moscou et Saint-Pétersbourg, capitales politiques, économiques et culturelles du pays, mais également dans une ville de province, Velikiy Novgorod, la plus ancienne cité russe, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La délégation tient à remercier l'ensemble des interlocuteurs rencontrés pour la qualité de leur accueil, ainsi que le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, pour la contribution apportée au déroulement de ce déplacement.

Au cours de ce déplacement et de ces rencontres, la délégation a pu appréhender une société russe traversée par les inégalités, partagée entre nostalgie du passé, quête de changement et appel à la modernité. Elle a ainsi pu prendre la mesure des tensions qui parcourent cette société, entre la tentation encore persistante du repli et le désir pressant d'ouverture.

En effet, le renouveau culturel se heurte encore au poids des conservatismes, alors que vient de se tenir, à Moscou, la première Biennale des arts contemporains. Celle-ci serait-elle un signe annonçant que les esthétiques nouvelles parviennent enfin à avoir « droit de cité » en Russie, comme le souligne l'article reproduit en annexe au présent rapport ?

En outre, après avoir souffert de restrictions budgétaires au cours de la période de transition, qui ont précipité de premières évolutions, nécessaires, du système hérité de l'ère soviétique, le potentiel universitaire et scientifique russe est aujourd'hui confronté à de nouveaux défis. L'ouverture internationale, notamment vers l'Europe, constitue une opportunité que certains s'empressent de saisir, afin de préserver ce terreau d'excellence et de l'adapter aux enjeux de demain. D'autres expriment davantage de réticences.

Enfin, alors que les Lettres Russes étaient à l'honneur du Salon du Livre qui s'est tenu à Paris du 18 au 23 mars 2005, la mission a permis à la délégation de percevoir l'intensité et la qualité des liens privilégiés unissant la France et la Russie dans le domaine culturel, mais aussi en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Cette coopération, fondée sur un partenariat ancien, connaît une dynamique renouvelée, à la fois soucieuse d'accompagner la Russie dans ces différentes mutations, et répondant à des attentes fortes.

## **I. LA SOCIÉTÉ, LE POUVOIR ET LES MÉDIAS EN RUSSIE, AU LENDEMAIN DU DRAME DE BESLAN**

La délégation de la commission s'est rendue en Russie alors que le pays sortait d'un drame national, dont la population prenait peu à peu conscience de l'ampleur.

La prise d'otages dans l'école de Beslan, en Ossétie du Nord, le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire, a abouti à un dénouement tragique et confus, le 3 septembre, faisant 339 victimes, dont 171 enfants.

Ce drame a été un révélateur de l'état de la société et du pouvoir en Russie, ainsi que de la situation des médias.

### ***A. UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE RENFORCEMENT DE LA « VERTICALE DU POUVOIR »***

#### **1. L'organisation du pouvoir dans la Fédération de Russie**

##### *a) L'organisation territoriale de la Fédération de Russie*

Le traité fédéral du 31 mars 1992 a institué une nouvelle organisation territoriale de la Russie, quelques mois après la dissolution officielle de l'URSS, prononcée le 8 décembre 1991.

La Russie est désormais une fédération. Son territoire, peuplé de 144,9 millions d'habitants (dont 82 % de Russes et plus de 100 autres « nationalités » ou ethnies), s'étend sur 17 millions de km<sup>2</sup> et 11 fuseaux horaires. Il est découpé en 89 circonscriptions, dénommées « sujets de la Fédération » :

- 49 régions (*oblast*) et 6 territoires (*krai*), qui constituent les entités administratives de droit commun, dont la distinction relève de l'histoire ;

- 21 républiques, issues des ex-républiques autonomes de l'ère soviétique, constituées sur des critères ethniques ; elles disposent d'une plus grande autonomie que les régions et territoires ;

- une région autonome et 10 districts autonomes (*okrug*), également définis sur des critères ethniques ; ces derniers sont placés sous l'autorité des *oblast* et *krai* auxquels ils se rattachent ;

- 2 régions urbaines -Saint-Pétersbourg et Moscou-, villes qualifiées « *d'importance fédérale* ».

Les 89 « sujets » de la Fédération ont des instances propres et sont chacun dirigés par un gouverneur, élu au suffrage universel depuis 1995.

Jusqu'en mai 2000, chaque gouverneur et président d'assemblée locale, tous deux élus, siégeait au Conseil de la Fédération. Désormais, les 178 membres de la chambre haute (soit 2 représentants par « sujets ») sont nommés, l'un par l'assemblée locale, l'autre par l'exécutif local.

*b) La réaffirmation de l'autorité du pouvoir central*

Vladimir Poutine est arrivé au pouvoir en mars 2000 sur un programme dit de « *restauration de la verticale du pouvoir* » et de « *dictature de la loi* ».

Cette **volonté de restaurer, sur l'ensemble du territoire, un rapport de force favorable au pouvoir central**, s'est inscrite en réaction à l'autonomie et l'influence croissante acquise par un grand nombre de gouverneurs de provinces, chacun des « sujets » disposant d'un champ de compétences propres dans les domaines tant économique que politique.

Elle s'est également imposée comme une nécessité pour **renforcer la cohésion nationale, dans le contexte d'insécurité d'un pays en guerre contre le terrorisme**, en Tchétchénie.

La réforme s'est notamment traduite par :

- la réorganisation des structures fédérales en **sept districts fédéraux** recouvrant l'ensemble du territoire (décret du 13 mai 2000) ; à la tête de chacun a été nommé un **représentant plénipotentiaire du Président (*polpred*)**, chargé de mettre en conformité les législations des « sujets » de la Fédération avec le droit fédéral mais également de superviser et contrôler l'action des gouverneurs, afin de contrecarrer leur trop grande influence ;

- en parallèle, la loi Kozak, adoptée en octobre 2003, a délimité les compétences de niveau fédéral, régional et local, en soumettant les différents responsables à une stricte discipline hiérarchique ;

- dans le cadre de la réforme fiscale, la remise à plat des relations budgétaires entre le centre et les « sujets » de la Fédération s'est traduite par une augmentation des recettes fédérales -passées de 50 à 60 % du total de la collecte- au détriment des régions.

## **2. Les réformes annoncées le 13 septembre 2004 par le Président Poutine**

Le 13 septembre 2004 à savoir le lendemain de l'arrivée de la délégation à Moscou, et dix jours après le dénouement tragique de la prise d'otage dans l'école de Beslan, le Président Vladimir Poutine a annoncé, lors d'une réunion extraordinaire du gouvernement russe, son intention de renforcer « *radicalement* » le pouvoir central en Russie.

Cette volonté s'est traduite par deux réformes institutionnelles très importantes, qui ont fait l'objet de vives critiques :

- dorénavant, **les hauts responsables des 89 sujets de la Fédération seront élus par les assemblées locales, sur proposition du chef de l'État** (à partir d'une liste qui pourra ne comporter qu'un nom), et non plus élus au suffrage universel direct ; cette loi a été adoptée par la Douma le 3 décembre 2004 ; elle renforce, en parallèle, le rôle des représentants plénipotentiaires du Président dans les régions ;

- afin de favoriser les grands partis « *d'envergure nationale* », le **scrutin proportionnel** deviendra le mode d'élection de l'ensemble des représentants à la Douma ; depuis 1993, les 450 députés siégeant à la chambre basse étaient élus pour moitié à la proportionnelle, selon un scrutin de liste (avec un seuil minimum de 5 % des suffrages, relevé à 7 % avant les législatives de décembre 2003), et pour moitié au scrutin uninominal à un tour ; cette mesure ne pourra que renforcer l'influence du parti présidentiel, « *Russie Unie* », qui a déjà remporté la majorité qualifiée des sièges aux dernières élections.

La réforme est présentée comme **une nécessité pour assurer l'unité du pays dans le cadre d'une lutte accrue contre la menace terroriste** : « *Sur le long terme, les organisateurs des attentats cherchent à déstabiliser le pays, à démanteler l'Etat, à détruire la Russie* » ; « *Les organes du pouvoir exécutif central et régional doivent former un organisme uni et hiérarchisé* ».

Dans le même temps, le Président Poutine a appelé à un « *renouvellement radical de toute la politique* » dans la région du Nord Caucase, devenue « *à la fois victime et plate-forme du terrorisme international* ». Il a annoncé la création d'une commission fédérale dans la région, dotée de large prérogatives, avec, à sa tête, Dimitri Kozak, l'un de ses proches collaborateurs.



## **B. UNE SOCIÉTÉ TRAVERSÉE PAR LES INÉGALITÉS**

Les transformations qu'a connues la Russie au cours de la décennie 1990 ont creusé le fossé entre les riches et les pauvres, laissant au bord du chemin une large partie de la population.

Comme le relève l'auteur d'un récent article<sup>1</sup>, « *la société russe oscille entre innovations et pratiques de repli* » :

- d'un côté, ont émergé de nouveaux groupes sociaux au niveau de revenu élevé : ce sont **ceux qui ont su et pu s'adapter aux nouvelles règles du jeu** de l'économie de marché ; il s'agit principalement de la jeune génération, habitant les grandes villes et bénéficiant d'un niveau d'études supérieures élevé, facteur déterminant de mobilité sociale ;

- de l'autre, **des catégories sociales appauvries souffrent d'une certaine nostalgie du régime précédent** ; si la situation économique s'est rapidement améliorée après la crise financière de 1998 et si la pauvreté a reculé, **plus de 20 % des foyers russes vivent encore sans le minimum de subsistance**<sup>2</sup> ; les différences entre villes et campagnes sont considérables ; comme les membres de la délégation ont pu le constater le long de la route reliant Moscou à Novgorod, cette frange de la société, qui se compose essentiellement des générations les plus âgées, **subsiste grâce au repli sur l'économie domestique** (la vente sauvage du produit du potager) et les réseaux familiaux d'entraide ; toutefois, le départ des plus jeunes pour les villes et leur autonomisation ébranle les solidarités familiales.

Par ailleurs, les mutations intervenues au cours des années de transition ont vu l'apparition de « nouveaux pauvres », par exemple les enseignants, les médecins, les salariés du complexe militaro-industriel ou les membres des institutions scientifiques, dont le niveau de vie a chuté brutalement.

Les inégalités sociales sont aujourd'hui perçues avec un fort sentiment d'injustice, suscitant un malaise incontestable dans la société russe : on perçoit la nostalgie un peu désespérée de ceux qui avaient cru en la réforme, facteur de liberté, et qui constatent que leur génération n'en bénéficiera pas et qui doutent même de l'avenir de leurs enfants.

Les **manifestations massives qui ont marqué les premiers jours de l'année 2005** ont été l'expression de la vulnérabilité et des incertitudes face à l'avenir d'une large partie de la population. Les retraités et vétérans du travail ont protesté contre les réformes du gouvernement revenant sur des « acquis »

---

<sup>1</sup> Kathy Rousselet, « Les grandes transformations de la société », article paru dans la revue *Pouvoirs*, « La Russie de Poutine », n° 112 (2005).

<sup>2</sup> 2 143 roubles mensuels en 2003, soit 75 dollars

de la période soviétique. En effet, les avantages en nature qui leur étaient accordés (la gratuité des transports publics par exemple) sont remplacés par des allocations financières, à la charge des régions.

Ces réactions illustrent combien la protection sociale reste au cœur des préoccupations de la société russe. Dans un sondage de juillet 2004, à la question « Parmi les droits et libertés garantis par la Constitution russe, quels sont pour vous les plus importants ? », 40 % des personnes interrogées ont répondu le droit à la santé et à l'aide médicale, 34 % le droit au logement, 20 % le droit à l'emploi. Seuls 6 % ont cité la liberté d'exprimer son opinion, et 5 % la liberté d'aller et venir. Dans une société civile encore embryonnaire, le souci d'ordre prévaut sur la défense de la libre expression : d'après un sondage réalisé en 2001, 63 % considèrent que l'État doit exercer un contrôle sur la télévision, et 58 % pensent de même en ce qui concerne l'activité de la presse.

### **C. LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS**

La censure qui a frappé les images du drame de Beslan porte la marque du contrôle de plus en plus étroit du Kremlin sur les médias, justifié au nom de la « *guerre contre le terrorisme* ».

C'est ce qu'ont pu exprimer les représentants russes et français de la presse que la délégation a rencontrés, comme elle l'avait souhaité, à son arrivée à Moscou.

#### **1. L'emprise accrue du Kremlin sur les médias**

La Russie compte plus de 30 000 organes de presse imprimée, audiovisuelle ou électronique, dont un grand nombre au niveau régional.

Toutefois, le pluralisme n'est pas la règle. La situation générale de verrouillage de l'information ne souffre que de rares exceptions : la radio *Écho de Moscou* a conservé une liberté de ton, mais sa diffusion reste limitée.

Dans un ouvrage récent<sup>1</sup>, George Sokoloff dresse l'état des lieux suivant : « *Les chaînes publiques de télévision, qui bénéficient désormais d'un quasi-monopole, offrent une information on ne peut plus officielle. La presse, beaucoup moins populaire que la télévision, préfère s'autocensurer que de s'exposer aux poursuites judiciaires* ».

Le Kremlin a en effet repris le contrôle des grandes chaînes de télévision, devenues la propriété des grands groupes privés au début des

---

<sup>1</sup>George Sokoloff, « *Métamorphose de la Russie – 1984-2004* », Fayard, 2004.

années 1990. NTV, la 3<sup>e</sup> chaîne de télévision du pays, considérée dans les années 1990 comme la plus indépendante et la plus professionnelle<sup>1</sup>, en offre un exemple parmi d'autres : d'abord détenue par Vladimir Goussinski, « oligarque » propriétaire du groupe Media Most, contraint à l'exil après des poursuites judiciaires, la chaîne est désormais placée sous le contrôle direct de l'entreprise publique Gazprom.

Comme le souligne un récent article intitulé « La télévision : média du pouvoir »<sup>2</sup>, **l'allégeance prévaut sur le pluralisme** : il s'est installé un « *sentiment de peur omniprésent qui incite les journalistes, et plus encore les rédacteurs en chef ou les directeurs de médias, à l'autocensure et au conformisme.* »

La pression s'est accrue, en effet, après la prise d'otage du Théâtre de la Doubrovka à Moscou en octobre 2002, la presse ayant alors été accusée de faire le jeu des terroristes. Le Parlement a adopté une loi sur les médias très restrictive, interdisant en termes peu précis la publication de toute information « *pouvant servir à la propagande ou à la justification des activités extrémistes* ». Même si Vladimir Poutine a finalement opposé son veto à l'adoption définitive de ce texte, cela a servi d'avertissement.

L'antenne des grandes chaînes de télévision est occupée, la plupart du temps, par des émissions de divertissement ou des *soap operas*.

La présentation du journal télévisé, qui touche les masses, est devenue un exercice stéréotypé : « *le message, quelles que soient les circonstances, doit être que tout va pour le mieux et que, en haut, on maîtrise parfaitement la situation* ». Ainsi, la télévision a « *contribué à l'effort du régime pour se donner une image de stabilité, d'unité et de patriotisme* ». La présentation « orientée » des informations a été dénoncée par les observateurs des dernières campagnes pour les élections législatives et présidentielles.

## **2. La couverture de la tragédie de Beslan : une confirmation**

La couverture minimaliste des événements par les télévisions nationales russes a suscité une vive polémique, tant en Russie que dans la presse internationale. Le 4 septembre, l'éditorialiste du quotidien *Izvestia*, l'un des plus gros tirages de Russie (235 000 exemplaires), a fustigé la « *honte nationale* » que fut la couverture télévisée du drame.

Les grandes chaînes nationales, comme *Pervy Canal* ou *Rossiya*, ont continué de diffuser leurs programmes, ne délivrant aucune analyse du drame,

---

<sup>1</sup> La chaîne programmat par exemple les émissions « *Svoboda Slova* » (Liberté de parole), seul programme de débat de la télévision, et « *Krasnaya Strela* » (satire politique, sorte de « *Guignols de l'info* »), dont la diffusion s'est arrêtée.

<sup>2</sup> Floriana Fossato, « *La télévision, média du pouvoir* », *Pouvoirs* n° 112 (2005), *Seuil*.

très peu d'images et d'informations précises, alors que les chaînes occidentales comme CNN ou la BBC assuraient une liaison en direct au moment de l'assaut final.

La plupart des Russes n'ont ainsi été informés que tardivement de l'ampleur du drame. Ainsi, la question se pose désormais en termes d'**accès à l'information** : on constate en effet un « *hiatus croissant entre l'information pour le Russe moyen, très dépendant des télévisions gouvernementales, et le Russe plus éduqué ou plus riche qui peut accéder aux satellites et à l'Internet* »<sup>1</sup>.

Une grande partie de la presse écrite s'est montrée très critique à l'égard du Kremlin et a demandé des comptes au pouvoir russe, sur la politique caucasienne et le dérapage des forces de l'ordre.

Mais le 6 septembre, Raf Chakirov, le rédacteur en chef des *Izvestia*, a été « démissionné » par le groupe industriel propriétaire du quotidien, pour une couverture du drame jugée « *trop émotionnelle* »<sup>2</sup>.

Quelques semaines après les événements, des journalistes ont protesté contre « *une censure de fait, l'autocensure, les licenciements, la fermeture de certaines émissions. On tente de nous imposer une ligne officielle à la place de l'actualité, de la propagande à la place des discussions libres.* »

Lors d'une conférence de presse internationale, le 24 septembre 2004, le Président Poutine a confirmé son appel implicite à l'autocensure : « *Les terroristes se servent cyniquement des médias et, d'une façon plus générale, des possibilités offertes par la démocratie, pour multiplier l'impact psychologique de l'information pendant les actes de terrorisme* ».

---

<sup>1</sup> Marie Mendras, « *Russie. La réélection de Vladimir Poutine* », CERI, mars 2004.

<sup>2</sup> La une de l'édition de 4 septembre était recouverte d'une grande photographie d'une jeune otage à moitié nue dans les bras d'un sauveteur.

## II. LA POLITIQUE CULTURELLE : ENTRE CONSERVATISME ET RENOUVEAU

### *A. LA RÉORGANISATION STRUCTURELLE DU PILOTAGE DE LA POLITIQUE CULTURELLE*

La réforme institutionnelle de mars 2004 a conduit à une réorganisation d'ordre structurel des instances ministérielles, dont la finalité est de dynamiser leur fonctionnement administratif.

Dans le domaine de la culture, les attributions des deux ministères antérieurs, celui de la culture et celui de la presse et de l'édition, se répartissent désormais entre :

- le nouveau grand **Ministère de la Culture et de la Communication**, confié à M. Alexandre Sokolov ;

#### **L'ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

L'équipe du ministère, réduite à 196 fonctionnaires, s'est mis en place au cours de l'été 2004. Elle est divisée en 4 départements :

- une direction administrative, chargée notamment de l'information, de la documentation, de l'affectation des cadres et des « affaires spéciales » ;
- un service de contrôle et de prévision budgétaire ;
- un département juridique ;
- un département de la politique d'Etat, chargé de réguler et contrôler l'activité des agences fédérales ainsi que les politiques culturelles en régions.

- l'Agence fédérale pour la culture et le cinéma ;

- l'Agence fédérale pour la presse et les médias.

Selon le directeur de l'Agence fédérale pour la culture et le cinéma, M. Mikhaïl Chvydkoï, cette organisation s'apparente à une distinction entre :

- une « **structure de réflexion** » : le ministère réglemente et fixe les règles du jeu ; il a l'initiative des lois ;

- une « **structure d'action** » : les agences sont chargées de l'application de ces règles ; elles gèrent la répartition du budget, reçoivent les recettes des droits de propriété intellectuelle et des droits d'auteur pour les œuvres cofinancées par l'État, et offrent les services à la population.

Le contrôle est assuré par des services d'inspection indépendants.

M. Chvydkoï, lui-même ministre de la culture de février 2000 à mars 2004, a souligné les difficultés de mise en œuvre de cette répartition des compétences dans le domaine de la culture. Cependant, devant les membres de la délégation, il n'a pas dissimulé sa satisfaction que l'agence ait **recupéré les fonctions opérationnelles de son ancien ministère, et conservé, parmi ses personnels, les professionnels de la culture**, alors que les directions du ministère réunissent essentiellement des fonctionnaires généralistes.

Le fonctionnement de ce système est particulièrement compliqué du fait des personnes et des tâches successives qu'ils ont eu ou ont à assumer.

Ainsi, il **définit son agence comme un « ministère aux pouvoirs réduits », mais qui « finance la pratique culturelle réelle ».**

#### LES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE FÉDÉRALE POUR LA CULTURE ET LE CINÉMA

Ces attributions ont été définies lors d'une conférence de presse le 7 juillet 2004. Trois anciennes directions du précédent ministère de la culture y sont rattachées :

- le direction du cinéma
- la direction du théâtre
- la direction des musées et des bibliothèques.

L'Agence dispose en outre d'un service des questions économiques et des investissements d'un bureau des relations internationales.

Elle supervise également l'activité du ROSIZO, dont les attributions sont comparables à celles de notre Réunion des Musées nationaux, et assure la tutelle d'environ 400 établissements publics (pour l'essentiel des établissements d'enseignement spécialisés : conservatoires, écoles de ballet...). Un département des arts contemporains est en cours de création.

Cette réorganisation n'a pas introduit de changement dans les grandes orientations de la politique culturelle, qui ont été définies, pour la période 2001-2005, par le **programme fédéral « Culture de la Russie ».**

L'objectif principal de ce programme, dont le coût est estimé à 49 milliards de roubles, est de **préserver la culture russe, les arts et traditions nationales.** A la veille de l'entrée de la Russie dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'ancien ministre de la culture a manifesté tout l'intérêt porté à l'expérience française de défense de l'« exception culturelle ».

Dans le passage d'une très forte centralisation à une décentralisation de la politique culturelle, il a également cité le modèle de la France dans la recherche d'un processus « souple » de répartition des compétences entre le pouvoir central et les régions. Le programme en cours de restauration des monuments culturels et historiques, qui sont propriété de l'État, fait ainsi largement appel à des financements fédéraux, régionaux et privés. Des dons

reçus par des salariés pour permettre à des visiteurs d'entrer hors quota servent en partie à des travaux de restauration.

## ***B. UN SECTEUR EN PROFONDE ÉVOLUTION***

### **1. L'héritage d'un réseau culturel dense mais désormais vétuste**

L'essentiel du tissu des institutions culturelles et artistiques russes est hérité de l'époque soviétique. C'est notamment le cas des structures d'enseignement spécialisé et de diffusion de la culture.

#### *a) L'enseignement artistique : une tradition scolaire russe*

L'éducation artistique appartient à la tradition scolaire russe : dès le plus jeune âge, tous les élèves suivent la « leçon de dessin », qui fait partie des enseignements obligatoires. Dans les classes supérieures, les élèves peuvent également suivre des cours facultatifs de cinéma ou de musique.

Il existe par ailleurs des **écoles spécialisées**. Le ministère exerce la tutelle sur 20 écoles secondaires spécialisées et 44 instituts supérieurs dédiés à l'apprentissage des professions artistiques.

M. Chvydkoï a estimé préférable que ces établissements relèvent de son agence, plutôt que de l'Agence fédérale pour l'enseignement, rattachée au Ministère pour l'Éducation et les Sciences, afin de maintenir un lien étroit entre ces formations et le milieu artistique -dont est souvent issu le corps enseignant-, et pouvoir mieux évaluer les débouchés professionnels.

#### *b) Un vaste réseau de diffusion de la culture*

Si les villes de Moscou et Saint-Pétersbourg sont les principaux foyers culturels de Russie (Moscou abrite, à elle seule, 138 théâtres sur les 500 que compte le pays), un vaste réseau de salles publiques (théâtres, cinémas, maisons de la culture de quartiers) subsiste sur l'ensemble du territoire.

En pratiquant des prix abordables, ces établissements contribuent à la diffusion du spectacle vivant dans les villes petites et moyennes, auprès de populations au niveau de vie pourtant faible.

En outre, de nombreux festivals, tels que le Festival des théâtres de petites villes de Russie, font vivre la culture dans les provinces.

Par ailleurs, toutes les villes de plus de 200 000 habitants entretiennent des philharmonies, conservatoires et écoles de ballet, **largement**

**vétustes mais néanmoins actives.** Dans de nombreux cas, des financements complémentaires leur sont attribués par les régions ou de grandes entreprises.

Ainsi, la région de Novgorod compte à elle seule plus de 1 000 établissements culturels, financés à plusieurs niveaux (municipal, régional et fédéral). Elle soutient par ailleurs des « unions artistiques » de peintres ou de musiciens. La ville de Novgorod organise enfin le Festival de film comique « Sourire de Russie ».

## **2. Le nouvel essor du secteur du cinéma**

Le secteur du cinéma est l'un de ceux qui ont connu, ces dernières années, les mutations les plus importantes. Celles-ci ont accompagné l'essor de la production nationale russe :

- la distribution cinématographique a été soutenue par **la mise en place d'un réseau de nouvelles salles privées de haute qualité**, sur tout le territoire : on recense en 2003 plus de **350 salles de cinéma dotées d'un équipement moderne**, contre 50 il y a dix ans ; cela correspond à une modernisation de plus de 20 % du parc de salles ; le public, jeune en majorité, provient essentiellement des classes moyennes et aisées ; par ailleurs, M. Chvydkoï compte sur les « compétences commerciales » dont est dotée l'Agence fédérale pour accélérer l'assainissement du réseau d'exploitation des salles, par l'introduction de billetterie et de recettes déclarées ;

- la **production nationale s'est accrue et améliorée**, donnant lieu à de grands succès commerciaux ; la production de longs-métrages atteint aujourd'hui environ 75 titres ; la recette par film, pour les productions russes, était en moyenne de 150 000 dollars il y a dix ans ; en 2004, 10 films ont rapporté plus d'un million de dollars, et un record au box office -« *Nochnoi Dozor* »- a atteint plus de 12 millions de dollars de recettes ;

- la **diffusion des films russes** a connu une forte progression : en 2004, 36 films (sur une production de 60) sont passés dans les mêmes circuits de distribution, et au même prix, que les films américains, contre seulement 5 il y a dix ans ; en effet, alors que le prix du billet dans les salles modernes est de l'ordre de 100 à 150 roubles (1,8 euro en moyenne), il n'est que de 10 à 15 roubles dans les anciennes salles municipales ou fédérales ; en aval, les marchés de la vidéo et du DVD s'élargissent.

L'Agence fédérale pour la culture et le cinéma est chargée de contrôler, encourager et soutenir la production et la distribution des films nationaux. Le contexte budgétaire y est favorable : le budget alloué par l'État au cinéma a doublé en 2003.



La part des productions internationales, notamment américaines, reste toutefois importante. Le cinéma français n'est pas en reste : en 2003, 48 longs-métrages français (coproductions comprises) sont sortis sur les écrans russes. Ils ont attiré plus de 3 millions de spectateurs. La Russie est ainsi devenue le premier marché au monde pour l'exportation du film français.

#### **LE MUSÉE DU CINÉMA DE MOSCOU**

Le Musée du Cinéma dépendait autrefois de l'Union des Cinéastes de l'URSS, devenue l'Union des Cinéastes de Russie. Il est dirigé, depuis 15 ans, par M. Naoum Kleiman, personnalité marquante du milieu du cinéma en Russie et à l'étranger.

Véritable centre de recherches et d'études cinématographiques ouvert au public, le Musée du Cinéma, ou Cinémathèque de Moscou, abrite un centre d'archives de plus de 400 000 pièces. Il rassemble :

- des fonds qui représentent un patrimoine important pour la Russie (mémorial de l'œuvre de Sergueï Eisenstein, Poudovkine, Vertov, Romm, Tarkovski...)
- un système d'archivage de ces fonds (catalogue électronique)
- des ateliers de restauration des films et des équipements de conservation
- une bibliothèque
- 4 salles de cinéma avec une programmation nationale et internationale
- un espace ouvert aux cinématographies étrangères.

En outre, deux projets sont en cours :

- créer un réseau de circulation et de diffusion de films non commerciaux en régions, organisé dans les universités, à l'occasion de festivals (par exemple lors du Festival du film documentaire à Ekaterinbourg) ;

- rassembler des fonds, du matériel et des films en vue de créer une cinémathèque à Beslan.

A la suite d'un contentieux, la propriété des locaux du Musée du Cinéma a été revendiquée par les propriétaires du Casino « Arlekino », qui partage le même bâtiment (historiquement dédié au cinéma). Aussi, l'une des préoccupations principales du directeur du Musée est actuellement de trouver un nouveau lieu d'installation « décent ».

L'avenir du financement du Musée suscite enfin des inquiétudes. M. Kleiman estime qu'il devrait continuer de faire partie des établissements subventionnés par l'État, au même titre que les grands musées ou théâtres d'État, et non pas dépendre de ressources propres.

### **3. Des mutations profondes qui se heurtent au poids des conservatismes**

#### *a) La réforme de la gestion des établissements culturels*

L'un des principaux chantiers en cours consiste à encourager une plus grande autonomie des établissements culturels.

Dans un contexte de restriction budgétaire, les réformes en cours poursuivent plusieurs objectifs :

**- établir une distinction entre les établissements qui resteront subventionnés par l'État (les grands musées et théâtres) et ceux qui devront compter sur des recettes propres.**

Les 85 cirques d'État sont ainsi en cours de privatisation.

Même les établissements subventionnés, comme le Bolchoï, sont contraints d'élargir et diversifier leurs sources de revenus : grâce à une gestion plus efficace, et en faisant appel à des aides privées, la part servie par l'État est passée de 80 à 60 % du budget de cet établissement ces dernières années.

Toutefois, il faut regretter, dans ce contexte, que **le mécénat culturel reste sous-développé en Russie, à défaut de dispositifs fiscaux incitatifs**. Il n'existe que quelques « conseils de patronage », récemment légalisés.

**- moderniser la gestion des établissements, en passant d'un système de gestion en quasi-régie -avec des budgets définis strictement ligne par ligne- au versement de subventions globales.** Il s'agit d'accorder davantage de marges de manœuvre aux directeurs d'établissements, en contrepartie de leur engagement sur un contrat d'objectifs et d'un contrôle renforcé, par l'Agence fédérale, des résultats obtenus.

En parallèle, la **révision du statut des directeurs d'établissement vise à généraliser les contrats à durée déterminée**, alors que la plupart bénéficient actuellement de contrats sans terme. Cela suscite l'opposition d'un grand nombre de responsables, qui préfèrent conserver la sécurité de leur emploi, même si cela suppose de refuser un salaire 4 à 5 fois plus élevé.

Les difficultés de mise en œuvre de cette réforme révèlent d'une part, le poids du conservatisme, toujours très prégnant parmi les responsables d'établissements en raison de l'inertie de la bureaucratie, et d'autre part le sentiment d'inquiétude face à l'arbitraire des mutations à l'œuvre. Le ministre lui-même a regretté l'absence de renouvellement des cadres, à l'occasion de la réorganisation administrative.

#### *b) La rénovation du statut des artistes*

La réforme en cours du statut des artistes suscite les mêmes réticences. Là aussi, l'objectif est de **développer le recours à des contrats à durée déterminée -de 11 mois renouvelables- en lieu et place de l'ancien système d'« artistes fonctionnaires », inscrits à vie.**

Les discordances de salaires entre les artistes, dans la phase actuelle de transition, ne va pas sans susciter un certain malaise : le passage en CDD s'accompagne en effet d'une forte revalorisation des salaires des artistes.

Néanmoins, le refus d'une danseuse du Bolchoï de changer de statut a fait récemment scandale : elle est restée dans la troupe, avec un salaire modique de 100 dollars, alors que les artistes sous contrats de 11 mois perçoivent en moyenne 1 500 dollars par mois, les danseurs en vue pouvant gagner jusqu'à 6 à 10 000 dollars.

*c) L'émergence encore timide des esthétiques contemporaines*

La délégation a pu percevoir, en dépit de quelques percées significatives mais encore timides, un **contexte général de défiance vis-à-vis des formes contemporaines d'art**, lié notamment au conservatisme militant des grandes institutions d'enseignement (les Académies des Beaux-Arts).

Ainsi, les acquisitions des musées portent à 70 % sur l'art ancien ou classique. L'acquisition d'œuvres contemporaines, pose plus de problèmes. D'une part, les prix atteints par certains artistes russes reconnus à l'étranger les rendent parfois peu accessibles. D'autre part, **il reste à développer une culture de l'art contemporain en Russie**, en premier lieu chez les directeurs d'établissement eux-mêmes.

**LA POLITIQUE D'ACQUISITION DES ŒUVRES D'ART**

La politique d'acquisition emprunte deux canaux :

- soit par les musées eux-mêmes, à partir du budget que leur alloue l'Etat, de leurs fonds propres, et de parrainages privés ;

- soit directement par l'État ; pour les œuvres les plus chères, la politique d'acquisition est centralisée, à partir des demandes déposées par les musées, qui sont examinées par une commission spéciale, la décision finale appartenant à la commission d'experts de l'Agence fédérale.

La **création d'un Département des Arts contemporains** au sein de l'Agence fédérale pour la culture et le cinéma marque un signal de l'engagement des responsables politiques, à la veille de la **première Biennale des Arts contemporains de Moscou** (du 17 janvier au 28 février 2005). Toutefois, le budget annoncé pour cette manifestation, bien inférieur à celui des manifestations comparables en Europe, sème le doute sur son ampleur et son impact.

Les mentalités évoluent timidement. Il existe ainsi un « Club des amateurs d'art contemporain », qui coopère depuis 2 ans avec l'ADIAF<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Association pour la Diffusion Internationale de l'Art Français, créée en 1994.

Les grands musées contribuent à la diffusion de l'art contemporain, sous la forme d'expositions temporaires ou par leurs collections permanentes :

- le Musée Russe de Saint-Pétersbourg, l'un des plus grands musées d'État du pays<sup>1</sup>, possède une collection unique de l'avant-garde russe (plus de 100 tableaux de Malévitch, plus de 20 œuvres de Kandinsky...)

- la Galerie Tretiakov de Moscou<sup>2</sup> s'est étendue à un nouveau bâtiment, la « **Nouvelle Galerie Tretiakov** », où sont regroupées les œuvres postérieures à 1912 (dont le fameux « Carré noir » de Malévitch, des œuvres du groupe « Valet de carreau », de Popova, Larionov, Filonov, ou d'artistes plus contemporains, qui ne furent pas reconnus par le régime précédent et durent s'expatrier, comme Erik Boulatov, qui vit en France depuis 1988).

---

<sup>1</sup> Le Musée Russe a une superficie comparable à celle du Vatican, 5 fois supérieure à celle de la Galerie Tretiakov de Moscou ; il compte 400 000 pièces d'exposition, qui ne comprennent que 3 % des collections du musée.

<sup>2</sup> Fondée à partir de la collection privée du marchand Pavel Tretiakov, autodidacte qui a rassemblé la plus grande collection de peinture russe de l'époque -1 287 toiles- dont il fit cadeau à la ville de Moscou en 1892, la Galerie Tretiakov réunit aujourd'hui plus de 100 000 œuvres.

### III. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE : UN FORT POTENTIEL INTELLECTUEL ET SCIENTIFIQUE CONFRONTÉ AUX DÉFIS D'AVENIR

Préserver l'excellence de ces domaines qui ont longtemps été les meilleurs atouts de la Russie constitue à n'en pas douter un enjeu primordial et la clé de l'avenir du pays. Les autorités actuelles en ont pleinement conscience : après une période de transition très difficile, le Président Poutine a érigé l'éducation et la recherche au rang des priorités du gouvernement.

#### *A. LA LENTE RESTRUCTURATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET UNIVERSITAIRE RUSSE*

##### **1. L'éducation : nouvelle priorité du gouvernement russe, après une période de transition difficile**

Le système éducatif russe accueille, en 2003, plus de 20 millions d'élèves et étudiants, dont 2,9 millions dans le système professionnel.

Le haut niveau de formation de sa population est sans conteste l'un des principaux atouts de la Russie pour l'avenir.

De l'époque soviétique, le pays a hérité d'un grand service public de l'éducation, performant (le taux d'alphabétisation atteint 99,6 % en 2004), qui combine la volonté de scolariser l'ensemble de la population sur tout le territoire (scolarisation de masse) et le souci de dégager une élite (former des cadres à haut niveau scientifique et technique).

Ce système a fait preuve d'une capacité de résistance étonnante au cours de la décennie 1990. En effet, **l'éducation a été l'une des principales victimes de la transition, du point de vue budgétaire : les dépenses publiques ont chuté de plus de 36 % entre 1991 et 1996.** Les personnels, et notamment les enseignants, ont été les premiers à en subir les conséquences (chute du niveau de vie, arriérés de salaires...).

A partir de 1999, le budget alloué à l'éducation a connu un redressement sensible, accéléré à l'automne 2001, quand le Président Poutine a fait de celle-ci une priorité explicite du gouvernement russe.

Une première mesure a consisté en un relèvement du traitement des personnels. Toutefois, **la désaffectation pour les métiers de l'enseignement, et donc les difficultés de renouvellement des personnels, constituent l'une**

**des menaces les plus préoccupantes pour l'avenir du système éducatif russe.** Le faible niveau des salaires en est l'un des principaux facteurs.

En parallèle, la logique de dévolution des compétences a conduit au transfert d'une grande partie des charges sur les collectivités (régions et municipalités). Le budget fédéral ne finance plus que les universités et écoles spécialisées. **Les régions ont désormais la responsabilité du financement de l'enseignement scolaire primaire et secondaire** (rémunération des enseignants, dépenses de fonctionnement, d'équipement et d'entretien des écoles, des établissements du second degré -y compris les établissements techniques- des écoles d'enseignement artistique et des orphelinats).

Les représentants au Conseil de la Fédération rencontrés par les membres de la délégation ont souligné les aspects positifs de cette décentralisation, pour apprécier les besoins en matière d'enseignement professionnel par exemple. Toutefois, ils n'ont pas dissimulé les craintes de nombre d'opposants à cette réforme : le manque de moyens de certaines régions pourrait constituer une menace sur le réseau actuel d'écoles et d'établissements, et contribuer à accroître les inégalités.

## **2. L'évolution du paysage universitaire russe**

### *a) Un héritage problématique*

L'époque soviétique a marqué le système d'enseignement supérieur russe de plusieurs empreintes :

- une **séparation rigide et étanche entre l'enseignement supérieur et la recherche fondamentale**, domaine réservé des instituts spécialisés de l'Académie des Sciences ; cela a été pénalisant pour l'enseignement supérieur, dans la mesure où seuls les chercheurs avaient l'autorisation d'accéder aux « bibliothèques réservées », mettant à leur disposition des ouvrages étrangers ;

- le **magistère idéologique exercé par le Parti** a entravé le développement des sciences humaines et sociales notamment ;

- en l'absence de tutelle ministérielle unique, nombre d'établissements étaient rattachés directement à des ministères sectoriels, pratiquant une politique de recrutement et de formation assez autonome, conditionnée par la planification des activités de leur branche.

La Perestroïka a impulsé un premier processus d'ouverture intellectuelle et de **décloisonnement entre enseignement et recherche, poursuivi dans les années 1990** :

- les départements universitaires ont constitué progressivement des équipes de chercheurs ;

- les membres des instituts ont assuré des cours et séminaires à l'université. Ces activités d'enseignement ont représenté, par ailleurs, une source nouvelle de revenu pour les chercheurs, confrontés à la forte diminution des fonds et commandes publics.

*b) La lente mutation du secteur de l'enseignement supérieur*

La rénovation du système de formation supérieure s'est imposée, de par son rôle clé en matière économique et sociale, comme l'une des priorités du gouvernement russe pour la reconstruction du pays.

La loi fédérale sur l'éducation de 1992, d'inspiration libérale, a marqué une rupture très nette avec l'ancien système.

**Le changement principal a concerné l'autonomie, à la fois financière et pédagogique, des établissements.** D'abord commandée par la forte baisse des financements publics, celle-ci s'est révélée nécessaire pour **adapter les cursus et les enseignements aux besoins nouveaux de la société.**

Elle s'est traduite par l'autorisation de créer des structures privées au sein des établissements et par le **développement d'un nouveau secteur privé indépendant.** Ces nouvelles structures, plus souples, inspirées des expériences étrangères et orientées vers les nouveaux secteurs porteurs (l'économie, le droit, la gestion), ont été un **facteur d'innovation pédagogique.**

Cette concurrence a joué un rôle moteur pour la rénovation, la démocratisation et la modernisation du secteur, au niveau des méthodes et disciplines enseignées, du renouvellement du contenu de certaines spécialités.

**La mise en place de ces nouveaux cursus a bénéficié de l'aide et de la participation de pays étrangers** (attribution de bourses, subventions, contrats de recherche, moyens matériels et humains, politique d'expertise et de conseils...). Toutefois, cette emprise des modèles pédagogiques étrangers a pu susciter par ailleurs des réactions de repli.

La création du Haut Collège d'Économie de Moscou (HCE), aujourd'hui considéré comme l'un des établissements les plus prestigieux de Russie dans le domaine de l'économie, est une illustration réussie de ce renouveau du paysage universitaire russe.

### LE HAUT COLLÈGE D'ÉCONOMIE DE MOSCOU

Créé officiellement par décision du gouvernement russe en date du 27 novembre 1992, le HCE a été fondé par d'anciens professeurs d'économie de l'Université d'État de Moscou désireux d'enseigner l'économie « différemment », à la façon européenne, et de répondre aux besoins d'expertise du gouvernement.

**La France a joué un rôle capital dans la mise en place de cette « nouvelle université », par le biais d'un programme d'aide et de coopération technique** pour la structuration des cursus, l'élaboration de la méthodologie d'enseignement, la rédaction de nouveaux manuels et la formation des enseignants. Des professeurs français ont dispensé plus de 1 300 heures de cours et plus de 100 stages ont été organisés pour les enseignants et les étudiants. Cette aide a évolué, au fil du temps, en une coopération privilégiée avec les universités françaises.

Aujourd'hui, le HCE compte 9 facultés et 3 filiales en province. Près de 6 000 étudiants sont inscrits en formation initiale dont plus de 300 doctorants, et 2 000 en formation continue.

La spécificité de cet établissement est sa proximité avec les structures gouvernementales, pour lesquelles il constitue une sorte de « think tank », en dépit d'une diversité d'opinion affichée du corps professoral (qui compte 3 des anciens ministres de l'économie en poste depuis 1991). Les universités plus traditionnelles se montrent plus hostiles à de telles formes de collaboration.

La libéralisation du système d'enseignement supérieur s'est accompagnée d'une forte croissance du nombre d'étudiants :

- en 1993, la Russie comptait 519 établissements d'enseignement supérieur accueillant 2 763 000 étudiants,

- en 2004, on dénombre 1 039 établissements (dont 384 privés) ; ils accueillent **5 947 000 étudiants** (719 000 dans les établissements privés).

Les établissements relèvent de trois statuts<sup>1</sup> :

- 65 % sont des universités : ce sont les établissements d'excellence, offrant le plus grand nombre de cursus et dont les diplômes sont reconnus à l'étranger ;

- 15 % sont des instituts, qui délivrent des formations plus étroites ;

- 20 % sont des académies, occupant une position intermédiaire.

L'Université d'État de Moscou Lomonossov fait l'objet d'un décret spécifique du Gouvernement, qui lui accorde une très large autonomie. Son recteur ne dépend pas du ministre de l'éducation mais traite directement avec le Président. Son budget fait l'objet d'une ligne distincte.

---

<sup>1</sup> Leurs spécificités ont été définies par un décret du 5 avril 2001



Selon le recteur de cette prestigieuse université, fondée en 1755, la multiplication du nombre d'établissements ne s'est pas accompagnée d'un contrôle suffisamment rigoureux. A défaut d'un système d'accréditation assez strict, la qualité des formations dispensées est inégale.

### 3. Des réformes controversées

#### *a) La question de l'instauration d'un « examen national » de fin d'études secondaires*

Un « **plan de modernisation de l'éducation russe d'ici 2010** », dont la finalité principale est **d'aligner le système éducatif russe sur celui en vigueur dans la plupart des pays occidentaux**, a été présenté en 1999 par l'ex-ministre de l'éducation, M. Vladimir Filippov.

Son successeur depuis le 9 mars 2004, M. Andreï Foursenko, ministre de l'éducation et des sciences, en a repris les principaux chantiers, mais ces projets se heurtent à de fortes réticences.

Pour l'enseignement secondaire, la réforme concerne notamment :

- **l'allongement de la durée de la scolarité obligatoire de 10 à 12 ans** ; actuellement, la plupart des écoles russes proposent 11 ans d'études : de fait, les jeunes russes terminent leurs études secondaires à 17 ans, soit un an plus tôt que dans la plupart des autres pays ; cela constitue un obstacle à la coopération, pour établir une équivalence générale des diplômes ;

- **la mise en place d'un examen unique fédéral de fin d'études secondaires (l'EGUE)**, sur le modèle de notre baccalauréat, qui constituerait un **système plus juste** que le dispositif existant.

Actuellement, l'« attestation » de fin de cycle secondaire, qui ne présente pas d'unité, ne donne pas accès à l'enseignement supérieur. Selon une logique sélective, chaque université organise son propre concours d'entrée. Elle en définit le programme et le contenu des épreuves (3 ou 4 en général).

Ce système est porteur d'inégalités :

- les étudiants qui obtiennent le meilleur classement bénéficient d'une scolarité gratuite ; les suivants ont la possibilité d'intégrer l'établissement au sein de « **classes payantes** » ; les droits d'inscription peuvent varier de 1 000 à 8 000 dollars par an, selon la renommée de l'établissement et l'attractivité de la spécialité ; le tiers des étudiants du Haut Collège d'Économie de Moscou suivent une scolarité payante (de l'ordre de 5 000 dollars par an), ce qui représente environ le quart du budget de l'établissement ;

- la **préparation des concours d'entrée** renforce ces inégalités, suscitant parfois un phénomène de corruption (des cours particuliers -donnés de préférence par le président du jury d'entrée- à l'achat de l'accès, vieille tradition remontant à l'époque soviétique) ; de plus, depuis quelques années, des établissements ouvrent des formations payantes de préparation des concours ou des cours du soir, qui peuvent être très onéreux pour les familles, mais qui assurent le succès pour les inscrits...

**Les établissements d'enseignement supérieur ont ainsi trouvé de nouvelles sources de financement, dans un contexte de forte diminution des subventions publiques.**

C'est pourquoi la perspective de voir, à terme, l'examen national se substituer aux concours d'entrée spécifiques suscite une **vive opposition de l'Union des recteurs des universités de Russie** (l'équivalent de notre Conférence des Présidents d'Université), présidée par M. Viktor Sadovnitshi, recteur de l'Université d'État de Moscou Lomonossov.

Ce dernier souhaite que l'examen unique, perçu comme une restriction de la marge d'initiative des universités pour recruter leurs étudiants, soit complété par une épreuve d'entrée propre à chaque université.

#### **LES MODALITÉS DE L'EXAMEN UNIQUE**

L'EGUE a été mis en place de façon expérimentale dans 8 régions à la rentrée 2000, puis dans 16 à la rentrée 2001.

Il consiste en 5 épreuves : 2 matières imposées (le russe et les mathématiques) et 3 matières au choix, selon le profil du candidat et les universités recherchées.

Contrairement à la pratique actuelle, les élèves -263 000 en juin 2002- passent les épreuves hors de leur établissement, la correction étant assurée par un jury composé d'enseignants, mais aussi de parents d'élèves, de responsables des administrations locales et de représentants d'autres secteurs, afin de limiter les possibilités de corruption.

A terme, le résultat à l'EGUE déterminera le niveau d'aide financière accordée par l'État aux étudiants, de la gratuité pour les meilleurs au paiement plein tarif pour les moins bons. L'introduction du « système des obligations nationales financières individuelles » est censée éviter la corruption au sein des établissements d'enseignement supérieur pour la préparation des concours d'entrée. Une bourse d'études sera versée directement par le ministère sur le compte du futur étudiant, ouvert dans son université d'accueil.

*b) L'intégration de la Russie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur : entre désir d'ouverture et réticences*

**Le 17 septembre 2003, à Berlin, avec le soutien actif de la France, la Russie a adhéré au « processus de Bologne ».** Lancé par la déclaration commune signée le 19 juin 1999 par 29 ministres européens de l'éducation réunis à Bologne, ce processus associe désormais 40 États.

Il vise à faire converger les systèmes nationaux d'enseignement supérieur vers un cadre commun plus transparent, comparable et compatible, afin d'encourager la mobilité des citoyens. L'objectif est de bâtir, d'ici à 2010, un Espace européen de l'enseignement supérieur attractif et compétitif vis-à-vis du reste du monde.

#### LA DÉCLARATION DE BOLOGNE : 6 ACTIONS PRIORITAIRES

« 1. *Adoption d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables, entre autres par le biais du « supplément au diplôme »* (document joint à un diplôme d'études supérieures pour faciliter la reconnaissance internationale des qualifications, aux niveaux académique et professionnel)

2. *Adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cursus, avant et après la licence* (le 1<sup>er</sup> cycle, d'une durée d'au moins trois ans, approprié pour l'insertion sur le marché du travail, se poursuit par un cycle de Master) ; depuis la conférence de Berlin, le **cycle doctoral est désormais intégré au processus de Bologne**, en vue de favoriser la mobilité des doctorants et des chercheurs et d'accroître l'interaction entre l'Espace européen de l'enseignement supérieur et l'Espace européen de la recherche.

3. *Mise en place d'un système de crédits -comme celui du système ECTS (système européen d'accumulation et de transfert de crédits)- comme moyen approprié pour promouvoir la mobilité des étudiants*

4. *Promotion de la mobilité pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les personnels administratifs*

5. *Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité*

6. *Promotion de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur. »*

(1) Les enjeux de l'adaptation des cursus au modèle « LMD »

L'adaptation du système d'enseignement supérieur russe à la nouvelle structure des cursus universitaires, conformément au modèle « LMD » (Licence-Master-Doctorat), constitue l'un des principaux chantiers de réforme de l'université russe pour les années à venir.

L'accueil est très partagé :

- le recteur de l'Université d'Etat de Moscou Lomonossov est le chef de file de l'opposition au LMD, au nom de la sauvegarde des spécificités nationales et de la défense de la tradition d'excellence de l'enseignement supérieur russe, face aux craintes de nivellement par le bas ;

- à l'inverse, les recteurs du Haut Collège d'Économie de Moscou ou de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, perçoivent l'intégration de la Russie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur comme une chance et un défi incontournable pour l'avenir de leurs établissements.

### L'ORGANISATION DES CURSUS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RUSSIE

Dans la mesure où les étudiants russes entrent à l'université à 17 ans, il n'y a pas une stricte équivalence avec les diplômes de la plupart des autres pays occidentaux.

Certains établissements préparent à un diplôme de « Spécialiste » qui correspond à 5 ans d'études supérieures, de niveau maîtrise (bac +4).

La plupart des universités proposent un cursus en 3 cycles :

- la préparation du « Bakalavrat » (en 4 années d'études) ;
- la préparation du « Magistratura » (diplôme obtenu après 6 années d'études) ;
- les étudiants peuvent ensuite préparer une thèse, en 3 ans de « Kandidatura ».

Les étudiants peuvent interrompre au bout de deux ans leurs études et obtenir une « attestation d'études supérieures inachevées ».

En outre, en raison de la durée et de la forte spécialisation des cursus, liées au **caractère fondamental et élitiste des formations supérieures russes**, une originalité du système russe connaît actuellement un développement rapide : les établissements offrent la **possibilité de délivrer, en deux ans, un second diplôme « complémentaire », dans une discipline différente** du premier diplôme obtenu (par exemple un diplôme d'économie pour des juristes). Ces formations, payantes, constituent une autre ressource financière pour les universités.

Enfin, pour les étudiants n'intégrant pas les universités généralistes, il existe des instituts techniques (la majorité sont aujourd'hui privés). Toutefois, le **manque de formations professionnelles de type intermédiaire** -l'équivalent de nos brevets de techniciens supérieurs (BTS) ou diplômes universitaires de technologie (DUT)- est un problème crucial pour la Russie, alors que les besoins de l'économie sont importants.

(2) La coopération avec l'Europe : une voie pour la modernisation de l'enseignement supérieur russe

Pierre angulaire des relations entre l'Union européenne et la Russie, l'Accord de partenariat et de coopération (APC) signé en 1994, et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997, définit les principes généraux de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur :

- l'amélioration de l'organisation du système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle russe,

- l'encouragement à la coopération interuniversitaire ainsi qu'au dialogue entre universités et entreprises,

- l'aide à la mobilité des étudiants, des chercheurs et scientifiques,

- la promotion de l'enseignement à distance et le recours aux nouvelles technologies,

- l'apprentissage des langues européennes et la connaissance de l'Europe.

Par ailleurs, lors du Sommet de Saint-Pétersbourg de mai 2003, l'Union européenne et la Russie ont décidé de mettre en place quatre espaces communs, parmi lesquels un « *espace commun de recherche et d'éducation* ».

La mise en œuvre de ces objectifs relève d'un instrument spécifique : le **programme Tempus**, étendu à la Russie en 1993, qui en est à sa 3<sup>e</sup> phase (2000-2006). Son objectif est de contribuer non seulement à la modernisation du système d'enseignement supérieur russe (l'adaptation du contenu des enseignements dispensés, la mise en place d'outils de gestion plus performants, etc) mais également au renforcement de la société civile, à la promotion de la démocratie et à l'approfondissement du dialogue interculturel.

Il permet de financer l'octroi de bourses de mobilité individuelle et de soutenir des Projets européens communs (PEC).

Il ressort de l'évaluation à mi-parcours de l'exécution de Tempus III par la Commission européenne que **les ambitions de ce programme se heurtent à des limites financières et des difficultés de mise en œuvre : seuls 150 établissements se sont portés candidats** (contre 105 en 2000), et très peu d'actions ont été réalisées (entre 15 et 20 les premières années, de l'ordre de 25 actuellement) ; la majorité ont concerné des établissements des deux villes principales, mais la collaboration commence à s'étendre aux universités de province (l'Université de Nijni-Novgorod avec les universités de Paris VI et de Grenoble, l'Université d'Irkoutsk avec celle de Lille).

Le Conseil économique et social<sup>1</sup> regrette ainsi que « *le nombre de programmes retenus, sans rapport avec les dimensions du pays, et l'hétérogénéité de leurs contenus n'ont donc pas rendu possible une mutualisation des résultats, ni entraîné l'effet de système et la dynamique créatrice espérés. A de rares exceptions près, l'impact de chaque projet reste local, si ce n'est même limité à la seule université bénéficiaire lorsqu'il existe d'autres établissements bénéficiaires dans la même ville. Enfin, conditionnés par une vieille tradition centralisatrice, les établissements attendent trop souvent, pour s'engager, un aval ministériel indécis et peu pertinent au lieu de faire prévaloir leur autonomie de décision.* »

---

<sup>1</sup> « Les relations entre l'Union européenne et la Fédération de Russie », rapport présenté par M. Lucien Bouis, 2004.

## ***B. LA RECHERCHE RUSSE : UNE TRADITION D'EXCELLENCE, FACE À DES ENJEUX NOUVEAUX***

### **1. L'organisation du système de recherche russe**

#### *a) Le niveau gouvernemental : la définition des priorités nationales*

La politique nationale en matière scientifique et technologique relève du **Ministère de l'Éducation et des Sciences**, créé en mars 2004 de la fusion entre le ministère de l'éducation et le ministère de l'industrie, de la science et des technologies.

Le ministère est chargé de coordonner l'ensemble du processus décisionnel (issu des autres ministères, des agences gouvernementales -telles que l'Agence spatiale fédérale ou l'Agence fédérale pour la science et l'innovation- et des Académies des sciences).

**La diminution des fonds publics pour la recherche a rendu nécessaire de déterminer des domaines prioritaires**, revus tous les 2 ou 3 ans<sup>1</sup> et soumis à l'approbation du Président, après avis de la Commission gouvernementale pour la politique scientifique et technologique.

Ces priorités nationales doivent répondre à plusieurs critères : la reconnaissance internationale du domaine considéré, l'impact sur les objectifs fédéraux majeurs (par exemple le développement socio-économique) et les applications, dans le domaine des nouvelles technologies notamment.

#### *b) L'Académie des Sciences*

Les Académies des sciences sont des organismes publics autonomes. Elles reçoivent un **financement direct de l'Etat, qu'elles sont chargées de redistribuer aux établissements et instituts de recherche dont elles ont la tutelle.**

Outre la Grande Académie des Sciences, consacrée quasi exclusivement, jusqu'à une période encore récente, aux sciences exactes, il existe cinq autres Académies :

- l'Académie russe des sciences agricoles (ARSA), successeur de l'organisme créé en 1929 dans le but de servir de support scientifique au

---

<sup>1</sup> En mars 2002, Vladimir Poutine a approuvé les « Principes de base de la politique de la Fédération de Russie dans le domaine du développement de la science et des technologies jusqu'à 2010 et au-delà ».

secteur agricole collectivisé ; il existe 4 centres de recherche régionaux, à Moscou, Saint-Pétersbourg, Vladivostok et Kirov ;

- l'Académie russe des sciences médicales (ARSM), créée en 1944, participe aux programmes sur la santé publique, la recherche médicale et l'environnement ;

- l'Académie russe de l'éducation (ARE), créée en 1943, effectue des travaux de recherche dans les domaines de la pédagogie ou de la psychologie ; elle est chargée de la formation continue des cadres pédagogiques, et comprend des établissements scolaires connus pour leurs expériences d'innovation éducative ;

- l'Académie russe de l'architecture et de l'ingénierie civile (ARAIC) a été créée en 1992, avec un objectif principal d'évaluation des programmes architecturaux, de planification urbaine et de sciences et technologies ;

- l'Académie russe des arts (ARA) est l'héritière de l'Académie de la sculpture, des arts et de l'architecture fondée en 1757 ; elle comprend 7 départements thématiques, 2 instituts éducatifs (à Moscou et Saint-Pétersbourg) et 2 unités de recherche.

#### L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE RUSSIE

**L'Académie des Sciences de Russie (ASR)**, fondée en 1724 par l'Empereur Pierre le Grand, est dirigée par un Président élu tous les 5 ans (actuellement M. Iouri Oussipov) et un Praesidium de 52 membres, élu par l'Assemblée Générale de l'ASR. Celle-ci comprend, après les dernières élections de mai 2003, 513 membres et 739 membres-correspondants. Parmi eux, on compte 37 femmes et 45 étrangers de 14 pays différents, dont 8 Français et 5 Prix Nobel.

Depuis la restructuration intervenue en mai 2002, l'ASR compte 9 départements scientifiques (contre 18 auparavant) : pour les sciences mathématiques ; les sciences physiques ; les technologies de l'information et des systèmes calculateurs ; l'énergétique du génie mécanique, de la mécanique et des processus de gestion ; la chimie et la science des matériaux ; les sciences biologiques ; les sciences de la terre ; les sciences sociales ; les sciences historico-philologiques.

Ces deux derniers domaines, qui n'ont fait leur entrée qu'à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècles par le biais de la linguistique, de la philologie, puis de l'histoire, se sont développés rapidement ces deux dernières décennies.

Outre les centres de Moscou et Saint-Pétersbourg, l'ASR couvre l'ensemble du territoire russe via **trois antennes régionales** : la branche de l'Extrême-Orient, la branche Sibérienne et la branche de l'Oural.

Conçue dès l'origine comme un lieu tant de recherche que d'enseignement (et dotée à cette fin d'un lycée et d'une université), ce qui la distinguait de ses voisines européennes, l'Académie des Sciences de Russie participe activement à la mission d'enseignement :

- dans ses centres d'enseignement et de recherche, instituts, et universités académiques ;

- plus de la moitié des membres de l'ASR occupent des fonctions d'enseignement, à titre permanent ou occasionnel ; les liens sont notamment très étroits avec l'Université Lomonossov.

L'Académie participe également à la diffusion de la culture scientifique. Une commission pour l'éducation scolaire est chargée d'une réflexion sur le contenu des programmes de sciences à l'école. Par ailleurs, l'ASR publie plusieurs revues scientifiques destinées au grand public.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, 116 479 personnes, dont la moitié de chercheurs, travaillent dans établissements qui dépendent de l'ASR (plus de 1 000 instituts de recherche et centres scientifiques).**

Le budget de l'ASR était de 15,1 millions de roubles en 2003, en augmentation de 27,4 % par rapport à 2002. Ce budget représente 0,78 % du budget de la Fédération de Russie, et près de 38 % du budget de la recherche et développement.

### *c) Les fondations publiques*

Les activités et projets de recherche bénéficient en outre de subventions accordées par des fondations publiques russes :

- la **Fondation russe pour la recherche fondamentale** (RFFI), créée le 27 avril 1992 sur la base de principes alors nouveaux pour la Russie : ouverture, indépendance, compétition et soutien aux seules équipes de recherche (et non aux organisations) ; en 2003, son budget représente 4,4 % du budget destiné à la R&D ; depuis sa création, la RFFI a soutenu plus de 30 000 projets ; elle attribue, depuis 2001, des subventions destinées aux jeunes chercheurs ; elle contribue également à la diffusion de la pensée scientifique en soutenant la publication d'ouvrages ;

- la **Fondation russe pour les sciences humaines**, créée en 1994 sur le modèle de la RFFI ;

- la **Fondation d'assistance aux petites et moyennes entreprises innovantes** (FASIE), créée en 1994, contribue entre autres à l'intégration des activités des PME-PMI avec celles des organismes de recherche ; près de 2 000 projets ont été soutenus et 24 Centres d'innovation ont été créés, réunissant 250 PME dans 11 régions de Russie.

Toutefois, le **problème de la propriété des droits intellectuels** constitue un obstacle à la valorisation de la recherche au sein des entreprises. L'Etat russe est l'unique propriétaire des droits sur toute technologie qui a été développée grâce à des fonds gouvernementaux durant la période soviétique. De même, les recherches financées par les fondations publiques sont propriété nationales.



Selon le Conseil économique et social<sup>1</sup>, « *cette situation est un frein au transfert des technologies vers le privé* » : « *en refusant de céder gratuitement ses droits, l'État entrave également l'émergence d'un réseau de start up et de PME qui fait cruellement défaut à la Russie alors qu'elles sont créatrices d'emplois qualifiés* ».

En outre, **il n'existe pas d'incitations fiscales en faveur des fondations privées de soutien à la recherche**. C'est ce qu'a regretté M. Jorès Alferov, vice-président de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, Prix Nobel de Physique (2 000), qui a créé sa propre Fondation de soutien de la science et de l'éducation en 2000. Celle-ci accorde des bourses aux écoliers et étudiants et décerne des prix à de jeunes chercheurs.

## 2. Les défis nouveaux

### *a) Un potentiel de très haut niveau qui a dû s'adapter aux évolutions*

Forte de très anciennes traditions scientifiques, la croissance extensive des dépenses d'investissement et du nombre de chercheurs engagés dans des travaux de recherche et développement (R&D) pendant la période soviétique a permis de créer les bases d'un progrès impressionnant dans la recherche fondamentale et les technologies de défense.

Si ce potentiel a souffert pendant la période de transition, victime d'une diminution drastique du budget R&D et d'une fuite des cerveaux inquiétante au sein de la communauté scientifique, la Russie a su préserver un très haut niveau dans de nombreuses disciplines, et développer des programmes de coopération internationale.

La survie de la recherche russe s'est accompagnée d'évolutions significatives :

- le **développement des activités de conseil** (contrats de recherche et d'expertise), permettant de bénéficier d'aides privées, russes ou étrangères ; cela a conduit à un **déplacement sensible du rapport entre recherche fondamentale et recherche appliquée, au profit de cette dernière** ; la meilleure ouverture sur le monde extérieur et le développement des contacts avec les entreprises a eu des effets positifs sur certaines disciplines, comme l'économie ou la sociologie ; toutefois, certaines disciplines peu adaptées à ces activités ont connu un étiolement rapide (philosophie, anthropologie, linguistique) ;

- le resserrement de la taille des équipes au sein des instituts a été favorable à une meilleure efficacité scientifique ;

---

<sup>1</sup> Rapport précité p. 31.

- le **développement d'activités d'enseignement** au sein des instituts de recherche, ou le rapprochement entre les chercheurs et les universités a permis de réduire la fracture entre la recherche et l'enseignement supérieur ;

- les **contacts avec l'étranger et le recours à des financements internationaux** ont fortement progressé ; beaucoup des institutions et laboratoires de recherche russes sont reconnus comme des pôles d'excellence et les chercheurs russes sont désormais pleinement intégrés à la communauté scientifique internationale.

Un rapport remis en 2002 au ministre de l'éducation nationale<sup>1</sup> souligne ainsi qu'« *il ne fait donc aucun doute que la Russie est appelée à conserver une **communauté scientifique de très grande valeur et d'un dynamisme étonnant, qui fait de ce pays un partenaire scientifique à privilégier*** ».

*b) Le problème de la « fuite des cerveaux »*

La « **fuite des cerveaux** » vers l'étranger ne connaît plus l'**ampleur atteinte au milieu des années 1990** : si l'on comptait plus de 2 200 personnels scientifiques russes émigrés de 1992 à 1996, ces effectifs sont depuis en constante diminution (900 en 2001).

Le défi qui se pose désormais à la recherche russe est **d'organiser**, dans les meilleures conditions, **le retour de ces chercheurs expatriés**.

Plus inquiétante est désormais « **l'émigration interne** » des **jeunes diplômés scientifiques**, c'est à dire la **déperdition vers le secteur privé**, dans des activités sans rapport avec la recherche et l'enseignement, comme l'économie ou la gestion, qui offrent des niveaux de salaires bien plus élevés.

Cette situation renvoie au **problème du renouvellement de certaines équipes, alors que le vieillissement des personnels** commence à avoir des incidences sur la créativité, notamment dans des secteurs comme celui du complexe militaro-industriel, qui a connu une chute des investissements.

Pourtant, la communauté scientifique a gagné en considération aux yeux du pouvoir russe, depuis que la recherche et l'éducation ont été érigées, en 1999, au rang des priorités du gouvernement : de plus en plus de chercheurs sont présents dans les organismes chargés de définir les orientations de la politique publique. Ce renouveau constitue un changement sensible par rapport à la situation d'incompréhension et de rigueur qui avait prévalu entre 1992 et 1998.

---

<sup>1</sup> Renaud Fabre et Jacques Sapir, *Rapport au Ministre de l'éducation nationale, « Echanges et coopérations universitaires franco-russes – Bilan, Perspectives, Propositions », Avril 2002.*

Toutefois, la situation matérielle de la recherche et des chercheurs reste précaire, en dépit de l'augmentation, ces dernières années, des dotations budgétaires. Si, selon la loi fédérale de 1996, le budget pour la R&D doit représenter au moins 4 % du budget total, il n'atteint que 2,2 % en 2004.

*c) Une opportunité : la coopération internationale et européenne*

Dans la perspective de la construction d'un « espace commun de recherche et d'éducation », les contours de la coopération scientifique et technique entre l'Union européenne et la Russie ont été précisés dans l'accord de coopération scientifique et technologique signé le 16 novembre 2000 et renouvelé en novembre 2003.

Cet accord dresse une **liste des disciplines d'intérêt commun** susceptibles de donner lieu à une intensification des initiatives, sous la forme de la participation réciproque à des programmes de recherche, d'échanges de données scientifiques et techniques, d'échanges ou de partages d'équipements et de matériels, de visites et d'échanges de chercheurs et ingénieurs...

En outre, le 6<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement (2003-2006), conçu comme un levier d'ouverture des programmes de l'Union à des chercheurs des pays tiers, a retenu 7 domaines prioritaires pour la coopération avec la Russie, considérée comme un partenaire stratégique<sup>1</sup>.

Comme le souligne le Conseil économique et social dans un récent rapport sur « Les relations entre l'Union européenne et la Fédération de Russie », ces priorités « *correspondent à des axes forts de la recherche russe, présentant d'emblée de bonnes bases de coopération susceptibles de déboucher aisément sur des actions d'excellence visibles et pérennes (laboratoires, groupes de recherche, réseaux). La concentration des moyens sur ces domaines de recherche devrait, en outre, **aider à juguler le phénomène de fuite des cerveaux et à poursuivre la reconversion d'équipes de chercheurs russes qui ont longtemps travaillé dans le secteur de la recherche militaire mais dont les compétences sont avérées dans de nombreux domaines : nucléaire, biologie, chimie.*** »

A cet effet, les possibilités de mobilité offertes aux chercheurs russes et européens gagneraient à être démultipliées.

---

<sup>1</sup> les sciences de la vie, la génomique et les biotechnologies pour la santé ; les technologies pour la société de l'information ; les nanotechnologies ; l'aéronautique et l'espace ; la qualité et la sûreté alimentaire ; le développement durable, le changement planétaire et les écosystèmes ; les citoyens et la gouvernance dans la société de la connaissance.

#### **IV. DES LIENS PRIVILÉGIÉS ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE : UNE COOPÉRATION DYNAMIQUE DANS LES DOMAINES CULTUREL, UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE**

##### ***A. LES OUTILS ET RÉSEAUX DE NOTRE COOPÉRATION***

###### **1. La présence française en Russie : les instruments de diffusion de notre langue et de notre culture**

Le renouveau de la coopération entre la France et la Russie, au début des années 1990, s'est traduit par le redéploiement de notre réseau culturel en Russie. Celui-ci s'étend sur l'ensemble du territoire, et comprend :

- le **Service de coopération et d'action culturelle** de l'Ambassade de France à Moscou ; il en existe **7 antennes en province**, implantées à Ekaterinbourg, Irkoutsk, Nijni-Novgorod, Novossibirsk, Rostov sur le Don, Samara et Saratov ;

- le **Centre culturel français de Moscou**, dont la relocalisation est programmée (projet d'installation commune avec l'Institut Goethe) mais pas encore réalisée : le site actuel souffre en effet d'un manque de visibilité et de difficultés d'accès ;

- l'**Institut français de Saint-Pétersbourg**, ouvert en 1992, articule son action avec l'Alliance française (créée en 1991, elle existait déjà à Saint-Pétersbourg entre 1907 et 1917) en attendant de fusionner avec elle ; l'Institut a ouvert, dans ses locaux, une **médiathèque** mettant à disposition du public des ouvrages, revues, films et disques français ;

- **7 autres alliances françaises**, associations chargées de promouvoir la présence de la langue et de la culture françaises et de développer les échanges intellectuels, artistiques et universitaires, sont ouvertes **en province** (dans les villes où sont implantées les antennes du service de coopération et d'action culturelle) ; l'ouverture de 2 nouvelles alliances est envisagée à Kazan en 2005 (à l'occasion du millénaire de la ville) et à Khabarovsk en Extrême-Orient ; il s'agit d'un **retour historique** : à la veille de la révolution russe, la Russie comptait plus de 20 alliances françaises ;

- **2 centres régionaux de langue française** fonctionnent à Krasnodar et Voronej ; 2 autres sont en cours de création à Perm et Togliatti.

Enfin, **Moscou et Saint-Pétersbourg abritent des établissements scolaires et universitaires francophones**, qui constituent des marqueurs de la présence française et de bons relais pour la diffusion de notre langue :

- le Lycée français de Moscou accueille 582 élèves de la maternelle à la terminale (10 % sont Russes) ; le nouveau bâtiment, baptisé « Lycée Alexandre Dumas », a été inauguré le 20 janvier 2005, par le ministre français des affaires étrangères, M. Michel Barnier, et le ministre russe de l'éducation et des sciences, M. Andreï Foursenko ;

- la « Petite école française de Saint-Pétersbourg », structure associative créée en 2002 et homologuée par l'AEFE, accueille 34 élèves ; un projet d'ouverture d'un collège est en cours ;

- les deux **Collèges Universitaires Français** jouent un rôle important pour l'enracinement d'une élite francophone en Russie.

#### **LES COLLÈGES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS (CUF) DE MOSCOU ET SAINT-PÉTERSBOURG**

Les Collèges Universitaires ont été créés respectivement en 1991 et 1992 sur l'initiative de M. Marek Halter et de M. Andrei Sakharov. Marek Halter est toujours le Président du conseil d'administration des Collèges et anime l'Association des Amis des Collèges Universitaires Français.

**L'idée originelle était de créer un foyer de diffusion de la culture française** en favorisant l'invitation de grandes personnalités des lettres et des sciences sociales et humaines. **Progressivement, les Collèges se sont transformés en de véritables institutions d'enseignement. Quatre disciplines sont actuellement enseignées : sociologie, droit, littérature et histoire**, et un élargissement à la philosophie est en train de se réaliser tandis que l'idée d'une section d'économie s'impose.

Ces Collèges dispensent un enseignement pluridisciplinaire sur deux ans, aboutissant au niveau licence puis maîtrise. Durant la première année, les étudiants doivent impérativement suivre les enseignements dans deux disciplines. Ils se spécialisent au niveau de la deuxième année.

Le ministère des Affaires étrangères envoie chaque année 30 professeurs français, répartis sur 4 matières (environ 60 heures de cours par matière). Il recrute 4 répétiteurs par collège, chargés des travaux dirigés.

Une bibliothèque de 12 000 volumes à Moscou, et de 4 500 à Saint-Pétersbourg, ainsi que de périodiques sont à la disposition des étudiants. Depuis mars 1997, les diplômes délivrés selon les cas par l'EHESS, les Universités de Paris-I, Paris-II, Paris-IV, Paris-V, Paris-VIII, et Aix-Marseille-III, donnent aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de s'inscrire en DEA en France. **La haute qualité des étudiants issus des Collèges est reconnue désormais par les universitaires français et russes.**

Les Collèges reçoivent environ de 1 000 à 1 500 inscriptions par an, étudiants et auditeurs libres confondus. **Le manque d'assistants est aujourd'hui une des principales limites au développement du Collège.**

Il ne fait donc aucun doute que les Collèges Universitaires Français ont amplement rempli leur mission. Non seulement ils ont permis d'afficher de manière visible et lisible l'engagement français dans le domaine universitaire en Russie, mais ils sont indiscutablement devenus des centres d'excellence.

*Source : Renaud Fabre et Jacques Sapir, « Echanges et coopérations universitaires franco-russes – Bilan, Perspectives, Propositions », Rapport au Ministre de l'éducation nationale, Avril 2002.*

## **2. Un préalable nécessaire : intensifier l'apprentissage des langues respectives**

L'avenir de la coopération entre la France et la Russie repose sur une condition déterminante : l'apprentissage des langues respectives.

**Or la part faite au sein de chacun des pays à l'enseignement des langues respectives connaît une évolution préoccupante.**

Dans le rapport précité, le Conseil économique et social tire le signal d'alarme : **« Si cette orientation à la baisse du nombre de locuteurs bilingues devait se poursuivre, elle ne manquerait pas de poser, à terme, des problèmes redoutables, non seulement pour la pérennité des échanges culturels entre les deux pays et le rapprochement des deux peuples, mais, d'une manière plus générale, pour la poursuite de notre coopération avec la Russie et la réussite des implantations scientifiques et économiques françaises dans le monde russe. »**

### *a) L'étiollement de l'enseignement du russe en France*

L'apprentissage de la langue russe en France poursuit un déclin régulier depuis trente ans, après avoir connu un développement sensible dans les années 1960 et 1970.

Comme le relève notre collègue Jacques Legendre dans son rapport sur l'enseignement des langues étrangères<sup>1</sup>, la langue russe a perdu 54 % de ses effectifs sur la décennie 1990 (-6 % en 1998, -7 % en 1999 et -8 % en 2000), avant de connaître un ralentissement moins rapide depuis 2001.

De plus, *« l'étiollement du corps enseignant suit l'érosion des effectifs »* d'élèves. La moyenne d'âge des professeurs de russe atteint 55 ans. Or le nombre de postes ouverts aux concours de recrutement du CAPES et de l'agrégation restent insuffisants pour répondre aux besoins de renouvellement.

---

<sup>1</sup> « Pour que vivent les langues. L'enseignement des langues étrangères face au défi de la diversification », Jacques Legendre, au nom de la Commission des affaires culturelles du Sénat, Rapport d'information n° 63 (2003-2004).

En 2003-2004, un peu plus de 15 000 élèves du second degré apprennent le russe, proposé dans 164 collèges et 512 lycées (3 500 en LV1, 4 200 en LV2, 6 200 en LV3) et 1 181 sont inscrits au CNED. On recense 177 appariements scolaires entre établissements français et russes.

Dans l'enseignement supérieur, 2 957 étudiants sont inscrits en enseignement spécialisé de russe en 2001-2002 (dont 1 910 en langue et civilisation et 839 en langues étrangères appliquées), ce qui représente 2,3 % des étudiants en langues. Environ autant apprennent le russe dans les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Enfin, on estime à 4 000 le nombre d'auditeurs qui suivent des cours de langue russe organisés par diverses associations.

#### *b) Le recul du français en Russie*

L'apprentissage de la langue française s'est relativement mieux maintenu en Russie. Toutefois, s'il était autrefois de bon ton, à la cour impériale de Russie et dans l'élite culturelle et scientifique du pays, d'utiliser le français comme langue véhiculaire, les locuteurs francophones sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux.

Le recul du français (comme de l'allemand) s'explique notamment par la disparition des quotas imposés à l'époque soviétique et par la progression de l'anglais. En effet, seul l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire dans le système éducatif russe actuel.

**L'introduction, dans le cadre de la réforme en cours du système éducatif, de l'apprentissage d'une seconde langue étrangère, devrait servir de levier pour renforcer la place du français.**

En 2002, 52 000 élèves étudient le français dans l'enseignement secondaire. Proportionnellement, deux fois plus de jeunes Russes apprennent le français que l'inverse. Il existe, en outre, 372 écoles spécialisées de français.

La plupart des étudiants apprennent le français en seconde langue, après l'anglais, soit en vue d'accéder à une formation universitaire complémentaire en France, soit par choix à visée professionnelle, concernant notamment les domaines de la banque, de l'assurance et des services.

### **3. La coopération décentralisée : l'exemple du partenariat entre les villes de Novgorod et de Strasbourg**

La présence de la France et ses échanges avec la Russie se prolongent au niveau local par des actions de coopération décentralisée.

Au même moment que la mission en Russie de la délégation de la commission, se tenait à Irkoutsk, à l'occasion du forum économique du Baïkal (du 14 au 18 septembre 2004), un Forum franco-russe de coopération décentralisée, sur le thème du tourisme.

A cet égard, **la ville de Velikiy Novgorod offre un exemple dynamique et réussi de coopération avec la ville de Strasbourg.**

Deux projets communs, bénéficiant de financements européens dans le cadre du programme TACIS, ont déjà pu aboutir :

- le premier dans le domaine de l'urbanisme,
- le second dans le secteur du tourisme, avec la **création de l'« Isba Rouge », premier office de tourisme de Russie.**

Cet office, situé au cœur de la ville de Novgorod, bénéficie de partenariats publics et privés (par exemple les commerçants de la ville). Il contribue à la diffusion de l'image de cette ville de 228 000 habitants, la plus ancienne cité russe, république de marchands<sup>1</sup> restée indépendante jusqu'en 1478, aujourd'hui classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Novgorod et sa région accueillent environ 240 000 visiteurs par an (les Français occupent le quatrième rang).

Un troisième projet, en cours, concerne le domaine de l'action territoriale et de la déconcentration administrative.

## ***B. DES ÉCHANGES CULTURELS INTENSES ET FRUCTUEUX***

La culture française occupe une place de choix en Russie. Sa présence remonte à des échanges artistiques et culturels anciens, sous les influences de Pierre le Grand et Catherine II notamment.

A l'heure actuelle, les relations culturelles entre la France et la Russie reposent sur **l'accord de coopération culturelle du 6 février 1992**, qui a créé la Commission culturelle franco-russe. Les échanges se sont intensifiés et diversifiés ces dix dernières années, dans tous les domaines de la culture.

---

<sup>1</sup> Novgorod est membre de la « Ligue de la Hanse », ligue de villes commerçantes formée au Moyen-âge ; cette ligue, qui existe encore aujourd'hui, a participé au financement pour la restauration de la cathédrale Sainte-Sophie.



## 1. Une priorité : actualiser l'image de la France

Les objectifs prioritaires de notre coopération culturelle avec la Russie répondent au **souci d'actualiser l'image de notre pays**, bien souvent positive mais « traditionnelle » et quelque peu inactuelle. Par là même, il s'agit d'accompagner les évolutions en cours, notamment pour favoriser la diffusion des formes contemporaines d'art en Russie.

A cet effet, l'accent est mis sur les **échanges entre créateurs contemporains français et russes**. Plusieurs opérations récentes y contribuent :

- dans le domaine de la littérature et de l'édition, l'opération « Les Belles Étrangères », consacrée en 2004 à la littérature russe contemporaine a permis des rencontres entre auteurs et éditeurs ; en outre, la Russie a été l'invité d'honneur du salon du livre à Paris en mars 2005 ; enfin, le **programme Pouchkine d'aide à la publication**, lancé en 1989, permet d'encourager la traduction et la diffusion des ouvrages français (plus de 400 titres, distribués dans 200 bibliothèques de Russie, sont parus en 15 ans) ;

- un « mois de la danse contemporaine française » s'est tenu à Moscou du 6 octobre au 15 novembre 2003 ;

- le premier Showcase TV France International, véritable marché des programmes télévisés français en Russie, a eu lieu à Moscou en mai 2004 : il a permis à plus de 60 directeurs d'acquisition des chaînes de télévision russes de rencontrer les représentants des 24 sociétés françaises présentes ;

- dans le domaine des musiques actuelles, la création à l'automne 2002 d'une **antenne du Bureau Export de la Musique française** a permis de tisser un large réseau de partenaires à tous les maillons de la chaîne de l'industrie de disque ; la demande des professionnels et du public russe pour la musique française est forte : le marché russe se place en 7<sup>e</sup> position en volume de ventes (258 millions de dollars en 2002 pour le marché légal) ; toutefois, la part des productions pirates est au moins égale à celle du marché légal, malgré les actions de lutte contre la piraterie lancées par les autorités russes et les organismes spécialisés.

## 2. Les partenariats entre établissements culturels

La délégation a assisté, le mardi 14 septembre 2004, à l'inauguration de l'exposition « Gemmes du Trésor Royal de Louis XIV » présentée au musée du Kremlin, en partenariat avec le musée du Louvre.

Cet exemple illustre les partenariats durables et fructueux qui se sont mis en place entre établissements culturels, dans tous les domaines :

- la Galerie Tretyakov a noué un partenariat privilégié avec le Musée d'Orsay : une rétrospective sur « L'Art russe à l'âge de l'impressionnisme » (1860-1910) se tiendra à Paris en septembre 2005 ; en retour, la Galerie Tretyakov accueillera une cinquantaine de chefs-d'œuvre de la peinture française à partir de mars 2006 ;

- avec l'aide du Musée national d'art moderne George Pompidou et du Fonds national d'art contemporain (FNAC), l'Ambassade de France contribue à l'équipement, à la Nouvelle galerie Tretyakov, d'une **médiathèque spécialisée en art contemporain** ; ce sera un centre de documentation, unique en Russie, consacré aux formes nouvelles d'arts plastiques ;

- le **partenariat avec le Musée de l'Ermitage** de Saint-Petersbourg bénéficie de l'appui de son directeur, M. Mikhail Piotrovski, qui est par ailleurs président de l'Alliance française ; une nouvelle salle annexée au musée -la « Salle George Pompidou »- abritera des expositions issues des collections du Musée national d'art moderne ; la coopération avec le MNAM a conduit à la présentation exceptionnelle de « La Danse » de Matisse à l'été 2004 ; le triptyque français a ensuite été exposé au Musée Pouchkine de Moscou ; enfin, une importante **opération de mécénat** est en cours, grâce au soutien du Groupe Crédit Agricole et de la Caisse des dépôts et consignations, **pour la réfection des 18 salles d'expositions du Palais d'Hiver dédiées à la peinture française** ; lors de l'inauguration des salles rénovées en mai 2005, sera créée l'Association française des amis de l'Ermitage ;

- le programme d'échanges entre le Conservatoire Tchaïkovski et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a abouti à la création, en 2002, d'un **centre électroacoustique** ; si cette coopération a permis d'introduire des partitions de quelques compositeurs contemporains français, les formes de musique électronique reçoivent encore un accueil timide chez de nombreux enseignants du conservatoire ;

- une **Maison de la Photographie** s'est ouverte à Moscou, grâce au soutien de la Maison européenne de la photographie notamment ; il existe un programme d'accueil de jeunes artistes dans le cadre du partenariat entre les villes de Paris et de Moscou.

### **3. Les célébrations du Tricentenaire de la ville de Saint-Petersbourg en 2003 : un accélérateur des échanges**

Destinées à réaffirmer la vocation de capitale européenne de Saint-Petersbourg, les célébrations du tricentenaire de la ville en 2003 ont marqué un **point d'orgue dans la coopération entre la France et la Russie**. Elles

**ont servi d'accélérateur au rapprochement entre nos deux pays, en rappelant leur passé commun et les liens culturels forts qui les unissent.**

A cette occasion, la France a participé à l'organisation de nombreux événements, parmi lesquels :

- l'exposition « Le Paris russe »<sup>1</sup>, présentée au Musée Russe puis à Bordeaux ; le Musée Russe a également accueilli l'exposition « 300 ans de présences françaises à Saint-Pétersbourg », et un colloque sur l'histoire des relations intellectuelles entre la France et la Russie ;

- la rétrospective, à l'Ermitage, de 50 œuvres de Nicolas de Staël, fils du dernier gouverneur de la forteresse Pierre et Paul ;

- la double exposition franco-russe « Quand la Russie parlait français », présentée aux Invalides puis à l'Ermitage ;

- la tournée du ballet de l'Opéra de Bordeaux et celle de l'Orchestre des Champs-Élysées.

**Enfin, l'inauguration officielle, le 28 juin 2003, par les Premiers Ministres français et russe, de la « Bibliothèque de Voltaire », a constitué l'un des temps forts des célébrations.**

La création de ce nouvel espace de 120 m<sup>2</sup> entièrement restauré, installé à la Bibliothèque nationale de Russie (BNR), a bénéficié du soutien financier de la France (notamment de l'Assemblée nationale), à hauteur de 110 000 euros, dans le cadre de la mise en place du « Centre européen des Lumières ».

Le projet répond à un objectif défini par une convention signée le 20 juin 2002 par l'Ambassadeur de France en Russie et le directeur général de la BNR, M. Vladimir Zaïtsev : rendre la bibliothèque accessible à la communauté scientifique mondiale et aider à l'édition d'une base documentaire facilitant l'étude de l'héritage des Encyclopédistes du 18<sup>ème</sup> siècle.

L'espace de la Bibliothèque de Voltaire a déjà accueilli, en juillet 2003, une exposition sur Montesquieu, inaugurée par le maire de Bordeaux, M. Alain Juppé. Avec le soutien des équipes de la Bibliothèque Nationale de France, deux ouvrages ont pu être numérisés et mis en ligne dès 2003.

---

<sup>1</sup> *Panorama des œuvres créées en France par les peintres et sculpteurs russes de l'émigration.*

### **PETITE HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VOLTAIRE**

La bibliothèque et la collection des manuscrits de Voltaire ont été acquises par Catherine II peu de temps après la mort du philosophe français, survenue le 30 mai 1778.

Cet ensemble est composé de 6 814 volumes, avec leurs annotations de la main de Voltaire, de 18 tomes de manuscrits, contenant des matériaux sur l'histoire de France et de la Russie et son courrier personnel.

La bibliothèque de Voltaire devint d'abord partie intégrante de la bibliothèque personnelle de Catherine II, au Palais d'Hiver. S'y ajouta, en 1785, l'ensemble de la bibliothèque de Diderot et de ses manuscrits.

En 1861, la bibliothèque de Voltaire fut déplacée de l'Ermitage à la Bibliothèque Impériale Publique (aujourd'hui la Bibliothèque Nationale de Russie), aux côtés de la statue de Voltaire par Houdon, qui trône désormais au cœur du nouvel espace restauré.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le premier catalogue manuscrit, portant les notes et corrections apportées par Voltaire (dit Catalogue de Ferney), joua un grand rôle dans les recherches scientifiques. En 1913, parut l'« Inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Voltaire conservés à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Petersbourg », réalisé par Causy. En 1929, fut lancée la préparation de l'édition du « Catalogue de la bibliothèque de Voltaire », publié en 1961 dans les éditions de l'Académie des Sciences, sous la rédaction de l'académicien M. P. Alekseev et de T. N. Kopreeva.

En 1979, parut le premier volume du **Corpus des notes marginales** de Voltaire dans les éditions « Académie-Verlag ». En 1994, les 5 volumes publiés rassemblaient les notes descriptives de 1 687 ouvrages. Pour la réalisation des deux derniers volumes (tome 6 et 7) la Bibliothèque nationale de Russie a coopéré avec la Voltaire Fondation d'Oxford et les Éditions de la Sorbonne.

### ***C. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE : LE FRUIT D'UNE LONGUE TRADITION EN VOIE DE RENOUVEAU***

La coopération franco-russe dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche repose sur une longue tradition de collaboration scientifique, développée à l'époque soviétique. Forte de solides liens de confiance réciproque, elle constitue un atout pour nos deux pays, compte tenu du potentiel intellectuel et scientifique russe.

#### **1. Une coopération universitaire dynamique**

##### *a) Des attentes fortes de la part du partenaire russe*

La coopération universitaire entre la France et la Russie a connu, ces dix dernières années, un nouvel essor et un renouvellement important.

**Elle répond à des attentes fortes de la part des responsables politiques et universitaires russes.**

En effet, les ambitions de la Russie pour son système d'enseignement supérieur ne peuvent aujourd'hui se concevoir que dans une logique d'ouverture et d'échanges avec ses partenaires étrangers, et notamment européens, parmi lesquels la France occupe un rang privilégié.

L'intégration de la Russie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur constitue un cadre multilatéral propice au développement des échanges, dans lequel s'insère la coopération bilatérale entre nos deux pays. Ainsi, **le 12 mai 2003, la France et la Russie ont signé un accord de reconnaissance des diplômes de troisième cycle.**

Les axes prioritaires de cette coopération ont été définis par les autorités russes en 2002. Ils concernent notamment :

- la formation des cadres pour l'administration ; il existe plusieurs programmes d'appui à la réforme des services de l'État : le programme TEMPUS entre l'Institut régional d'administration de Lille et l'académie de fonction publique de Saratov, le programme TACIS de formation des juges, lancé en 2003 sous la direction de l'École nationale de la magistrature, etc ;

- la formation des formateurs ; à cet effet, la coopération entre les IUFM<sup>1</sup> et les Universités pédagogiques gagnerait à être favorisée ;

- le développement de supports pédagogiques multimédias ;

- la modernisation de l'administration des structures d'enseignement.

*b) La multiplication et la diversification des accords de partenariat entre établissements d'enseignement supérieur*

Il existe actuellement **230 accords universitaires entre des établissements français et russes, alors que l'on n'en comptait que 24 en 1991.** 60 établissements français sont impliqués. A elle seule, l'université scientifique de Paris VI a signé 20 accords avec des universités russes.

Les domaines de coopération, qui concernaient auparavant les sciences « dures » de façon quasi exclusive, se sont diversifiés : la priorité est désormais donnée aux sciences humaines et sociales ainsi qu'aux formations en droit, administration et gestion destinées aux futurs cadres des secteurs public et privé<sup>2</sup>.

De façon exemplaire, l'Université d'Économie et de Finances de Saint-Petersbourg (FINEC), mène depuis plus de 10 ans une politique de coopération avec la France dynamique et réussie.

---

<sup>1</sup> Instituts universitaires de formation des maîtres.

<sup>2</sup> 40 % des accords conclus depuis 1990 concernent les sciences « dures », 27 % concernent les sciences sociales, et autant l'enseignement des langues, la littérature, les arts et la pédagogie.

### LA FRANCE, UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE LA FINEC

L'Université d'Économie et de Finances de Saint-Petersbourg (FINEC), créée en 1930, est devenue université d'État en 1991. Elle est classée première de sa catégorie en Russie.

En 1997, les **Universités de Paris-Dauphine et Pierre-Mendès-France de Grenoble** ont uni leurs programmes de coopération menés depuis 1991 avec la FINEC en un seul « **Programme français de formation en économie et en gestion** ».

Ce programme offre la possibilité aux étudiants russes, notamment par le biais de cours par correspondance et d'échanges d'enseignants, de préparer des diplômes français (DEUG et Licence de sciences économiques de l'Université de Grenoble et maîtrise de gestion de Paris-Dauphine). Plus de 150 étudiants sont déjà sortis diplômés.

Cette filière contribue activement à la diffusion de la pensée économique française, de notre culture et de notre langue.

Néanmoins, elle suscite assez peu la mobilité des étudiants : seuls les meilleurs d'entre eux ont la possibilité d'effectuer un séjour d'études de 10 jours en France au cours de ce cursus. Mais certains poursuivent un 3<sup>e</sup> cycle en France.

Par ailleurs, la FINEC a mis en place, en 1993, deux programmes de formation continue qui ont déjà permis de former plus de 450 cadres : un MBA « Gestion d'entreprise » avec l'École internationale de commerce de Metz (ESIDEC) et un programme « Gestion des ressources humaines » avec l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble.

Enfin, d'autres accords ont été signés, depuis 2000, avec l'université de Paris X, l'Université de Savoie et l'Institut d'études politiques de Rennes. Au total, la FINEC propose plus de 70 programmes de coopération internationale.

Outre les deux Collèges universitaires français, il existe en Russie **6 filières francophones d'enseignement supérieur**, qui constituent un instrument privilégié de la présence et de l'influence culturelle de la France.

Ces programmes de coopération ont acquis une certaine renommée :

- le Haut Collège d'Économie de Moscou a mis en place une école doctorale commune avec les universités de Paris I, Paris X et Paris XII, permettant la préparation de DEA (diplômes d'études approfondies) ;

- le MGIMO (Université d'État des relations internationales) de Moscou et l'Institut d'études politiques de Paris proposent un Master en sciences politiques à de futurs diplomates russes ;

- l'Université d'État Lomonossov de Moscou abrite l'Institut Liapounov de mathématiques appliquées, commun avec la France et financé par les ministères français de la recherche et des affaires étrangères ; elle propose en outre un Master franco-russe de management international (avec l'École supérieure de commerce de Paris) et, depuis 1994, un **Master franco-russe de journalisme**, en partenariat avec l'Institut français de presse (IFP) et le centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ).

## 2. Une priorité : développer la mobilité des étudiants et des chercheurs

Cependant, **un point faible de la coopération universitaire franco-russe reste l'accueil des étudiants russes en France.**

Selon les estimations pour l'année 2002-2003, 22 000 étudiants russes poursuivent leurs études à l'étranger, dans des pays de l'OCDE.

La France se situe au quatrième rang des pays d'accueil, loin derrière l'Allemagne (environ 8 000 étudiants), les États-Unis (environ 7 000), puis le Royaume-Uni.

Toutefois, comme le montre le tableau suivant, ces effectifs connaissent une croissance rapide ces dernières années, avec une progression de 100 % depuis 1998 et de 10 % par an depuis 3 ans.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS RUSSES DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Année universitaire	Nombre d'étudiants russes
1992-1993	577
1996-1997	1 019
1997-1998	1 102
1998-1999	1 269
1999-2000	1 453
2000-2001	1 704
2001-2002	1 987
2002-2003	2 284
2003-2004	2 561

Source : Ministère de l'éducation nationale, Direction des relations internationales et de la coopération (DRIC).

Les étudiants russes sont inscrits principalement en langues (715), sciences économiques, administration et gestion (561), lettres et langues (350), droit et sciences politiques (308), sciences (255), sciences humaines et sociales (251) et médecine (99). La plupart sont en 2<sup>e</sup> cycle (environ 40 %), mais ils sont plus de 30 % à suivre un 3<sup>e</sup> cycle.

En outre, le nombre d'étudiants russes dans les grandes écoles est évalué à 177 en 2003-2004.

Afin d'intensifier la mobilité des étudiants russes vers les établissements français, **6 bureaux d'Edufrance**, chargés d'assurer la

promotion de l'offre de formations supérieures françaises, ont ouvert à Moscou et en province. Leur action est relayée par 23 universités dites « relais ». En mars 2004, deux salons ont été organisés à Moscou et à Kazan.

Toutefois, le **nombre de bourses accordées, dont le budget stagne depuis plusieurs années, reste encore insuffisant**. En 2003-2004, 515 étudiants russes bénéficient d'une bourse du gouvernement français.

De leur côté, les autorités russes attribuent chaque année à des étudiants français 70 bourses de perfectionnement linguistique, pour des séjours d'une durée de 1 à 6 mois.

S'il n'existe pas de donnée chiffrée précise, le service culturel de l'ambassade de France à Moscou estime à environ 500 le nombre d'étudiants français suivant une formation en Russie.

La gratuité des visas est accordée aux étudiants participant à ces échanges. Toutefois, des lenteurs dans l'instruction des dossiers et dans l'octroi des visas compliquent la mise en œuvre de ce programme.

**Le même constat s'impose pour les enseignants et les chercheurs.** Sur la période 1990-2000, 1 035 bourses d'accueil pour des séjours de 6 à 12 mois ont été attribuées<sup>1</sup>.

Il existe par ailleurs un programme d'actions intégrées (PAI), qui permet la mobilité de jeunes chercheurs : 20 projets ont été sélectionnés pour 2002-2003. Mais en raison des difficultés de financement par la partie russe, l'appel à propositions prévu au dernier semestre 2003 n'a pas été lancé.

### **3. Le nouvel essor de la coopération scientifique franco-russe**

Le cadre de notre coopération scientifique et technologique avec la Russie a été fixé par l'accord signé le 28 juillet 1992 par les ministres MM. Curien et Saltykov.

Cet accord, qui rénove le précédent accord de 1966, privilégie le recours à des structures souples et encourage le développement de relations directes entre laboratoires et instituts de recherche français et russes et entre ces organismes et les partenaires industriels.

---

<sup>1</sup> Elles se sont réparties comme suit : 407 bourses post-doctorales, 115 bourses Diderot (bourses post-doctorales ciblant les sciences humaines et sociales), 360 bourses dites « de haut niveau » ciblant les chercheurs confirmés, 32 bourses de recherche industrielle, 121 bourses dans le cadre de jumelage entre instituts de recherche. (Source : rapport précité de Renaud Fabre et Jacques Sapir)



Il a institué un **comité mixte franco-russe de coopération scientifique et technologique**, chargé de fixer les grandes orientations et les programmes à mettre en œuvre.

Héritage des collaborations antérieures, la coopération dans les domaines des sciences de la nature et des technologies de pointe occupe une place importante :

- l'INRA<sup>1</sup> développe une coopération dynamique avec l'Académie des sciences agricoles de Russie (concernant les ressources génétiques végétales, la génétique animale, les équilibres forestiers et les sciences du sol) ; ses relations avec l'Institut des Plantes devraient également se renforcer ;

### L'INSTITUT DES PLANTES

En 1924, le savant Vavilov a pris l'initiative récolter et conserver toute la diversité génétique botanique. Cette « banque » a survécu à plusieurs drames de l'Histoire (sauvegarde des graines céréalières en période de famine, harcèlement du régime soviétique hostile à la génétique, procès stalinien de Vavilov, au motif que son travail nuisait aux kolkhozes, instabilités de l'économie...).

Aujourd'hui, 330 000 espèces sont en registre, dont 260 000 à basse température. Des expéditions ont enrichi la collection : c'est ainsi que l'institut a pu restituer au jardin de Versailles des espèces disparues. Mais les pays en voie de développement se montrent de plus en plus méfiants.

L'Institut est la 4<sup>e</sup> banque mondiale conservatoire, après les États-unis, la Chine et l'Inde. Il entretient des échanges avec l'INRA.

La direction de l'Institut envisage de développer un travail collectif législatif pour séparer l'activité patrimoine public d'une activité de vente à des fins de rentabilité.

- le CNRS<sup>2</sup> entretient des liens étroits avec l'Académie des sciences et la Fondation russe pour la recherche fondamentale (ciblés sur les domaines de la physique nucléaire, l'archéologie, la biologie, la robotique ou la catalyse) ;

- à l'occasion de la réunion du 7<sup>e</sup> comité mixte, le 24 février 2004 à Paris, le BRGM<sup>3</sup> et le musée géologique d'Etat Vernadesky de Moscou ont signé une convention pour la mise en place d'un centre franco-russe de recherche pour la mise en évidence de gisements métalliques géants.

Toutefois, la coopération s'étend désormais à d'autres domaines :

- un **Observatoire des sciences humaines et sociales**, financé par les ministères français de la recherche et des affaires étrangères, a été mis en place à Moscou en 2000 ; il reçoit notamment le soutien du CNRS ;

---

<sup>1</sup> Institut national de la recherche agronomique.

<sup>2</sup> Centre national de la recherche scientifique.

<sup>3</sup> Bureau de recherches géologiques et minières.

- afin de renforcer les liens entre les entreprises et les organismes de recherche, l'Anvar<sup>1</sup> coopère avec la FASIE (Fondation d'assistance aux petites et moyennes entreprises) depuis 2002 ; 2 projets prometteurs sont en cours : la mise en place d'un réseau franco-russe de centres d'innovations technologiques et la création du Bureau franco-russe de transfert de technologie, fruit d'une collaboration entre l'École Centrale de Lyon et l'Université technologique Bauman.

Enfin, la coopération entre la France et la Russie a abouti à la **création de laboratoires communs**<sup>2</sup> qui constituent un pari audacieux sur la capacité d'intégration des cultures scientifiques des deux pays et ouvrent la voie au développement d'équipes mixtes intégrées. Ils devraient contribuer ainsi à intensifier les échanges de chercheurs.

Ces projets ont été au cœur de l'**exposition « France Tech », tenue à Moscou en octobre 2003**, qui a obtenu un grand succès.

---

<sup>1</sup> Agence nationale de valorisation de la recherche

<sup>2</sup> En génomique et en climatologie, puis en mathématiques, physique des lasers, climat-environnement et magnéto-acoustique.

## **ANNEXE I - PROGRAMME DE LA DÉLÉGATION**

### **Dimanche 12 septembre 2004** (Moscou)

- 18 h 30      Arrivée à Moscou
- 21 h 00      Dîner en présence de représentants de la presse française et russe : M. Alexeï VENEDIKTOV, rédacteur en chef de la radio « Ekho Moskvyy », M. Sergueï BOUNTMAN, rédacteur en chef adjoint de la radio « Ekho Moskvyy », M. Anatoli MAKAROV, journaliste à la chaîne de télévision moscovite « TVTsé », M. Constantin SMIRNOFF, journaliste, directeur général de la société de télévision « TON », M. Michel VIATTEAU, chef du bureau de l'AFP à Moscou, Mme Marielle EUDES, bureau de l'AFP à Moscou et M. Jean Frédéric SAUMONT, RFI

### **Lundi 13 septembre 2004** (Moscou)

- 10 h 00      Visite du Haut Collège d'Économie – Entretien avec M. Lev Jakobson, premier Vice-recteur
- 12 h 00      Entretien avec M. Mikhail Chvydkoï, directeur de l'Agence fédérale pour la culture et le cinéma
- 15 h 30      Visite de l'Université d'Etat de Moscou (MGU Lomonossov) – Entretien avec MM. Victor Sadovnitshi, Recteur, et Vladimir Mironov, Vice-recteur
- 17 h 15      Entretien au Praesidium de l'Académie des Sciences de la Fédération de Russie avec M. Nicolaï Platé, Vice-président de l'Académie
- 20 h 30      Dîner offert par Monsieur l'Ambassadeur à la résidence de France, en présence de M. Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme

### **Mardi 14 septembre 2004** (Moscou)

- 10 h 00      Visite du Musée des Beaux-Arts Pouchkine
- 11 h 00      Entretien avec MM. Bryntsalov, Artukhov et Soudarenkov, adjoints de M. Viktor Choudiegov, Président du comité de la science, de la culture, de l'éducation, de la santé publique et de l'écologie du Conseil de la Fédération
- 12 h 30      Visite de la Galerie Tretiakov. Accueil par Mme Ekaterina Seleznieva, Conservateur en chef

- 16 h 30 Visite guidée des cathédrales de l'Assomption et de la Dormition du Kremlin
- 17 h 15 Inauguration de l'exposition « Gemmes du Trésor Royal de Louis XIV » dans la salle de la Dormition (Musées du Kremlin)
- 19 h 00 Représentation de Boris Godounov de Modeste Moussorgski, au théâtre du Bolchoï

**Mercredi 15 septembre 2004** (Velikiy Novgorod)

- 6 h 00 Départ pour Velikiy Novgorod
- 10 h 30 Pour M. Ivan Renar, entretien à Moscou avec M. Naoum Kleiman, Directeur du Musée du cinéma
- 14 h 00 Arrivée à Novgorod ; Accueil par Mme Natalia Shchepetkina, chargée de mission à la ville de Novgorod (service des relations internationales)
- Visite de la ville : Kremlin, Cathédrale Sainte-Sophie, Musée des Beaux-Arts (Exposition d'Icônes, atelier de restauration), Cour d'Iaroslav, Eglise de la Transfiguration du Sauveur (fresques de Théophane le Grec)...

**Jeudi 16 septembre 2004** (Novgorod – St Pétersbourg)

- 10 h 00 Entretien avec le directeur de l'administration de la Région de Novgorod et le vice-gouverneur de la région pour les affaires culturelles, Mme Galina Matveeva.
- Brève visite de l'Office du Tourisme « Izba rouge » (créé en coopération avec la ville de Strasbourg)
- 11 h 00 Visite des environs de la ville (Monastère Saint-George, écomusée « Vitoslavlitsy » : architecture en bois de la région de Novgorod)
- 15 h 00 Départ pour Saint-Pétersbourg
- 19 h 00 Arrivée à Saint-Pétersbourg ; Visite de l'Institut français et de l'Alliance française

**Vendredi 17 septembre 2004** (St Pétersbourg)

- 10 h 00 Entretien avec M. Jorès Alferov, vice-président de l'Académie des Sciences, président du Praesidium du Centre scientifique de l'Académie des Sciences, Académicien, Prix Nobel de Physique (2000)
- Pour Mme Blandin, entretien avec M. Sergey Alexanian, vice-directeur des relations internationales de l'Institut des Plantes
- 11 h 00 Entretien avec Mme Eugenia Petrova, adjointe au directeur du Musée Russe (M. Vladimir Goussev). Visite des collections de l'avant-garde russe et de l'exposition temporaire « Le Valet de diamants »

- 13 h 00 Déjeuner offert par le Consul général de France à la résidence (en compagnie d'invités du domaine de l'éducation, de la science et de la culture, du Président de la commission des affaires éducatives, culturelles et scientifiques de l'Assemblée législative et de Mme Ludmilla Kostkina, vice-gouverneur de Saint-Pétersbourg)
- 15 h 30 Entretien avec M. Leonid Tarassevitch, Recteur de l'Université d'économie et des finances (FINEC)
- 17 h 00 Entretien avec M. Vladimir Troyan, Vice-recteur chargé de la science de l'Université d'État
- 18 h 30 Spectacle folklorique de danses et chants russes, ukrainiens et kazaks au Palais Nicolas

**Samedi 18 septembre 2004** (St-Pétersbourg)

- 11 h 00 Entretien M. Vladimir Zaitsev, directeur de la Bibliothèque nationale de Russie. Visite du Fonds Voltaire avec M. Nicolas Kopanev, responsable
- 12 h30 Musée de l'Ermitage – visite des salles des Impressionnistes et des Trésors
- Après-midi Visites (Forteresse Pierre-et-Paul, Cathédrale Saint-Isaac...)
- 18 h 00 Office à la Cathédrale Saint-Nicolas des Marins
- 19 h 00 Ensemble « Divertissement » sous la direction de Ylia Ioffe (Tchaïkovsky, Chostakovitch, Arensky) à la Petite Salle de la Philharmonie

**Dimanche 19 septembre 2004**

- 10 h 00 Visite du Palais de Tsarskoye Selo (et notamment de la Chambre d'Ambre, réouverte au public en 2003 pour le Tricentenaire de la ville)
- 16 h 20 Décollage pour Paris

**En outre, avant son départ, la délégation a rencontré :**

- Son Excellence M. Aleksandre Alekseevitch Audeev, Ambassadeur de Russie en France (21 juillet 2004) ;
- M. Bertrand de Hartingh et Mme Anne Duruflé, chargés de mission à la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) du ministère des Affaires étrangères, anciens conseillers culturels à l'Ambassade de France à Moscou (7 septembre 2004)

## ANNEXE II - ARTICLES DE PRESSE SUR L'ART CONTEMPORAIN

### *Articles parus dans « Le Monde » le 4 février 2005*

#### **« En Russie, l'art contemporain a enfin droit de cité »**

La première Biennale d'art contemporain de Moscou, inaugurée jeudi au Musée Lénine, consacre l'explosion de la création russe. Une exposition "off" présente des œuvres, de 1960 à nos jours, et rappelle le rôle de pionniers des artistes dissidents, pourchassés par le pouvoir soviétique.

La première Biennale d'art contemporain de Moscou a été inaugurée, jeudi 27 janvier, au Musée Lénine. Confiée à six commissaires d'exposition, russes et étrangers (dont le Français Nicolas Bourriaud), choisis par le Russe Joseph Backstein, elle est intitulée "Dialectiques de l'espoir", un titre emprunté à l'écrivain Boris Kagarlitsky, et présente une quarantaine d'artistes, de tous pays, pour la plupart très jeunes mais très en vue.

Elle se déploie aussi dans d'autres lieux, comme le Musée d'architecture, qui fait la part belle à une installation de Christian Boltanski parrainée par l'Association française d'action artistique (AFAA), et la station de métro Vorobyovy-Gory. Outre Boltanski, les organisateurs ont invité deux peintures de l'art contemporain, l'Américain Bill Viola et le Russe Ilya Kabakov.

Mais elle est surtout rendue passionnante par la multitude des projets parallèles qu'elle suscite et qui témoignent des profondes tensions que vit aujourd'hui la société russe comme de la complexité d'un pays qui oscille entre l'ouverture au monde et le repli sur soi. Car la biennale de Moscou n'est pas la première occasion pour les Russes de se frotter à l'art international et d'avoir, ensuite, des raisons de le regretter : durant l'été 1957, une exposition avait réuni, parc Gorki, près de 4 500 œuvres de 500 artistes venus de 52 pays. Les jeunes peintres moscovites purent y voir pour la première fois les tableaux des tendances les plus diverses de l'art moderne, y compris de l'abstraction américaine. Oskar Rabine y reçut un prix d'honneur. Rabine, peintre rattaché au néo-expressionnisme ou au réalisme fantastique, trop négligé aujourd'hui, joua un rôle majeur dans la diffusion d'un art "non officiel" en URSS.

C'est aussi à ce moment que commença la vogue des "expositions d'appartements": les artistes non officiels montrant leurs œuvres chez des particuliers, à l'abri (précaire) des foudres du KGB. Les décennies qui suivirent furent une succession de tentatives d'émancipation de certains artistes, souvent regroupés dans des pratiques collectives, alternant avec les mesures de rétorsion des autorités. L'histoire de l'art soviétique fut émaillée de ces escarmouches, la plus fameuse étant l'exposition organisée en 1974 dans un terrain vague de banlieue, qui fut détruite par des bulldozers. Des peintres furent menacés d'internement psychiatrique, envoyés au service militaire ou incités à émigrer.

C'est cette histoire que raconte, en grande partie, l'exposition off organisée par Andreï Yerofeyev dans l'aile moderne de la Tretyakov. Elle ne doit être ratée sous aucun prétexte : elle présente des œuvres, de 1960 à nos jours, créées par des artistes en délicatesse avec l'art officiel. Tout un pan de la modernité, dont on a entendu parler sans jamais le voir, en Russie comme à l'étranger, est enfin exposé. Il forme une introduction idéale à l'art contemporain russe. Or, selon des sources bien informées mais non confirmées par l'intéressé, les supérieurs de

Yerofeyev l'ont prévenu, dès le vernissage : à la fin de l'expo, tout ça retournera illico dans les caves, pour ne plus en sortir.

Dans le bâtiment voisin, une autre exposition n'est pas sans ambiguïté. Elle est organisée par la galerie Guelman, une des plus importantes de Moscou, et montre des œuvres contemporaines dont certaines sont très politiques, comme cet arrêt de bus, conçu par Oleg Kulik, flanqué d'un panneau publicitaire montrant une terroriste tchétchène ceinturée d'explosifs et gisant inconsciente dans un fauteuil, allusion limpide à la prise d'otages du Théâtre de la Doubrovka en octobre 2002. La direction du bus indiquée sur l'arrêt dit simplement : "Destination Russie." Il y a aussi une série de parodies de tableaux constructivistes, par Avdei Ter-Oganyan, chacun portant une explication aigre-douce, du genre : "Cette œuvre est destinée à insulter la Fédération de Russie..." Où encore les guillotines installées dans des chevalets de peintre par Andrei Philippov : l'œuvre est intitulée Verticale du pouvoir, soit la formule utilisée par Poutine pour définir son régime.

Le procureur avait, un temps, menacé de fermer l'exposition pour "atteinte à la pudeur", mais il semble désormais s'orienter vers des poursuites individuelles contre les artistes concernés. C'est que l'organisateur, Marat Guelman, est aussi un des principaux responsables de la communication politique du pouvoir actuel, fonction qui le conduit parfois à prendre des options aux antipodes de celles que suggère son exposition. Mais pas au point d'en être tenu pour responsable.

Ces expositions frappent donc de plein fouet l'ancienne nomenklatura : les artistes traditionnels, académiciens qui, en soumettant leur art aux volontés des régimes successifs pour vivre grassement de prébendes, ont produit des œuvres d'une banalité affligeante, sont soudain confrontés à l'invasion de la modernité, sous tous ses aspects, et devraient réagir avec tout le poids politique – il reste considérable – dont ils disposent. Le quotidien russe anglophone Moscow Times remarque que la projection incongrue au sein de la biennale du film Lénine est vivant, tourné par Mikhail Romm en 1958, est sans doute destinée à calmer les nostalgiques de l'ordre ancien.

Cette curieuse forme de schizophrénie se retrouve aussi dans les querelles byzantines qui ont émaillé la préparation de cette biennale. Elles ont entre autres opposé l'exposition officielle, dirigée par Joseph Backstein, aux organisateurs des événements parallèles. La première est la seule à bénéficier d'une subvention publique : elle s'élève à 2,5 millions de dollars, selon le vice-ministre de la culture, Mikhail Shvykoy (beaucoup moins, selon d'autres sources), qui a précisé, non sans humour, lors d'une conférence de presse : "Je dois dire avec tristesse que seule la vodka servie au vernissage a été sponsorisée par le privé..."

Affirmation que dément pourtant l'impressionnante collection de logos d'entreprises publiée en première page du catalogue. Les autres, y compris les lieux institutionnels comme le Musée de la photographie et du multimédia, dirigé par Olga Svlibova, ou la Tretyakov, se sont débrouillés comme ils ont pu. Avec, d'ailleurs, des résultats tout aussi intéressants.

Il n'en demeure pas moins que, aujourd'hui, le pouvoir semble décidé à favoriser l'ouverture artistique du pays, comme le déclare le ministre de la culture, Alexandre Sokolov, dans un communiqué : "Supporter l'art contemporain est la plus importante direction de la politique culturelle de notre pays – une Russie dynamique et en développement."

Jusqu'à une éventuelle nouvelle reprise en main, comme celle que craignent les milieux d'affaires ou les entrepreneurs depuis le procès qui a opposé le pétrolier Ioukos au pouvoir politique. Ou encore celle qui s'esquisse actuellement dans les relations avec l'étranger : le Parlement russe examine en ce moment une loi qui permettra de refuser un visa à quiconque aurait critiqué la Russie ou son régime. C'est pour cela aussi, clamons-le haut et fort, que la biennale de Moscou est nécessairement formidable...

### « Une biennale "off" à Grozny »

Un temps pressenti pour participer à la Biennale de Moscou, l'artiste péruvien Jota Castro a préféré organiser (avec Evelyne Jouanno) une biennale "off", assez excentrée puisqu'elle doit se tenir à Grozny, en Tchétchénie. Placés sous le parrainage de la Fédération internationale des droits de l'homme, plus de cinquante artistes internationaux ont accepté d'y participer, en limitant sérieusement le volume de leurs œuvres, puisqu'elles doivent toutes rentrer dans une seule valise. Le 23 février, date anniversaire de la première déportation des Tchétchènes par Staline, en 1944, cette valise sera expédiée en Tchétchénie, pour y être exposée dans un lieu encore indéterminé. Le même jour, Jota Castro, qui expose au Palais de Tokyo à Paris, consacrera un espace à l'événement, afin que les propositions artistiques envoyées en Tchétchénie puissent être présentées au public. Y seront aussi projetés les films de Mylène Sauloy (Le Monde du 22 septembre 2004) décrivant le quotidien des Tchétchènes depuis le début de la première guerre en 1994.

### « La formidable vitalité d'une scène artistique libérée »

Les habitués des grandes biennales internationales, adeptes d'un art contemporain en voie de globalisation, resteront sur leur faim : à Moscou, peu de grandes installations nouvelles, et trois fois moins d'artistes qu'à la Biennale de Venise, par exemple. Cela ressemble plutôt à une édition de Manifesta (Le Monde du 31 mai 2003), cette biennale itinérante partie du Luxembourg, où de jeunes critiques choisissent de montrer de jeunes artistes.

Mais en Russie, où la dernière exposition internationale d'art contemporain importante remonte à 1957, l'événement était attendu : la maigreur du programme officiel a cependant déçu. Le vice-ministre de la culture, Mikhaïl Shvydkoy, s'en est plaisamment excusé lors d'une conférence de presse : "N'oubliez pas que nous apprenons, aussi : le fait que les organisateurs aient oublié de m'inviter à la conférence de presse sera, j'espère, leur dernière erreur !"

Mais, pour l'amateur étranger, cet événement à Moscou est d'abord l'occasion de découvrir la formidable vitalité de la scène contemporaine russe. Elle témoigne d'une diversité et d'une énergie foisonnantes. Avec plus de cinquante expositions associées au programme, la visite tient du jeu de piste, et prend plusieurs jours.

La Biennale proprement dite se voit assez rapidement, même si une des œuvres les plus intéressantes dans le contexte actuel demande toutefois un peu de curiosité. Ceci n'est pas une bombe, de David Ter-Oganyan, est en effet dispersé un peu partout dans le Musée Lénine : un mécanisme d'horlogerie, scotché à des explosifs improbables, mais jadis introuvables en Russie – citrouille, courgette ou paquet de nouilles. Remarquables aussi, parmi les 15 % d'artistes russes de la biennale, le groupe Blue Soup, avec une vidéo fascinante, ou le groupe Blue Noses, hilarants et très populaires ici.

Les expositions parallèles sont encore plus excitantes, tant dans leur visite que dans leur préparation : se posent ici des problèmes inconnus ailleurs. Olga Svlibova (Le Monde du 24 avril 2004), qui a rebaptisé la Maison de la photographie qu'elle a créée "Complexe multimédia pour l'art actuel", s'inquiète pour la projection en extérieur d'une vidéo de l'artiste israélienne Michal Rovner, dans un pays où l'antisémitisme reste fréquent. Non pas parce que l'écran prévu est un mur d'un immeuble appartenant au FSB (l'ex-KGB), mais parce que, par - 16 °C et par tempête de neige, elle craint que le projecteur ne soit congelé. Dans le bâtiment à peine mieux chauffé de son musée, elle montre des installations percutantes, dont trois nouvelles œuvres de Ponomarev, qui intéressent de plus en plus les collectionneurs étrangers.

Ailleurs, dans un des "musées" d'art contemporain qui fleurissent à Moscou, ce sont les "StarZ", comme ils disent : des artistes déjà imposés sur la scène internationale, comme Mamyshev-Monroe, qui élève le travestissement au rang des beaux-arts, les groupes AES + F, Oleg Kulik, et le duo Dubossarsky/Vinogradov.



On retrouve ces derniers un peu partout, depuis qu'ils ont représenté leur pays à la Biennale de Venise, mais ils n'ont pas oublié les copains. Avec Olga Lopukhova, Dubossarsky a réactivé, pour une seule journée malheureusement, le festival Art Klyazma (Le Monde du 14 juin 2004), organisé dans la campagne à une vingtaine de kilomètres de la capitale, sur les bords de la Moskova prise par les glaces.

Heureux comme des mômes à la plage, la plupart des artistes moscovites ont créé là des œuvres éphémères, pour un trop court festival qui a enchanté les visiteurs, spécialistes comme simples passants, regroupés dans le village d'osier créé par Politsky et ses amis. Qui ont aussi fait douter de son état une consœur qui, sortant d'une soirée bien arrosée et baissant la tête pour éviter les giboulées, s'est soudain vue entourée par les 200 bonshommes de neige qu'ils ont fait fleurir sur l'Arbat, les Champs-Élysées de Moscou. Ici, il faut bien peu de chose pour que l'art contemporain devienne réellement populaire.

**Harry Bellet**

Du 12 au 19 septembre 2004, une délégation de la commission des affaires culturelles s'est rendue en Russie, pour une mission d'information destinée à étudier, outre la politique culturelle, le système d'enseignement et de recherche.

Au cours de ce déplacement et de ses différentes rencontres, la délégation a pu appréhender une société russe traversée par les inégalités, partagée entre nostalgie du passé, quête de changement et appel de modernité. Elle a ainsi pu prendre la mesure des tensions qui parcourent cette société, entre la tentation encore persistante du repli et le désir pressant d'ouverture.

En effet, le renouveau culturel se heurte encore au poids des conservatismes.

En outre, après avoir souffert de restrictions budgétaires au cours de la période de transition, le potentiel universitaire et scientifique russe est confronté à de nouveaux défis. L'ouverture internationale, notamment vers l'Europe, constitue une opportunité que certains s'empressent de saisir, afin de préserver ce terreau d'excellence et de l'adapter aux enjeux de demain.

Enfin, la mission a permis à la délégation de percevoir l'intensité et la qualité des liens privilégiés unissant la France et la Russie dans ces différents domaines. Cette coopération, fondée sur un partenariat ancien, connaît aujourd'hui une dynamique renouvelée, répondant à des attentes fortes.